

L'incinérateur de Senneterre pourrait éliminer de nombreux produits toxiques

PIERRE GINGRAS

envoyé spécial de La Presse
SENNETERRE



Conçu pour éliminer des BPC à très haute température, l'incinérateur qui serait éventuellement construit par la compagnie Selenco à Senneterre pourrait aussi détruire une foule d'autres produits toxiques.

Responsable de la bonne marche de ce projet à l'hôtel de ville de Senneterre, le conseiller municipal Jean Roy, 31 ans, agronome, ingénieur et directeur de la grande scierie Normick-Perron, explique que les températures nécessaires pour éliminer les BPC sont tellement élevées — 1250 Celcius (2250 F) — que la plupart des substances toxiques d'origine organique (par opposition aux substances minérales, par exemple), pourraient être détruites par l'incinérateur de Senneterre, et ce, dans des conditions sécuritaires maximales.

Si l'usine pouvait être utilisée à d'autres fins qu'à la destruction des BPC, chaque changement d'utilisation devrait d'abord faire l'objet d'audiences publiques, précise M. Roy.

Le mot «sécuritaire» revenait comme un leitmotiv dans les propos des responsables de la ville ou

ceux du personnel de la compagnie Selenco (une filiale de Sanivan), qui exposaient à La Presse le fonctionnement de cet équipement. «Il s'agit d'une technologie connue et éprouvée, explique à son tour Alain Sauriol, chargé de projet pour Selenco, au cours d'un entretien téléphonique de Montréal.

Essentiellement, l'usine comportera un réservoir de mazout, un réservoir d'huile contaminée, un four rotatif et une chambre de post-combustion, des capteurs de gaz et une cheminée. Dans un premier temps, on se servira de mazout pour atteindre la température désirée — 1000° C — et ensuite on alimentera le four rotatif avec les déchets toxiques. Cette grande «fornaise» permettra de traiter et de brûler divers objets souillés de BPC comme des vêtements, des petits contenants en plastique ou en métal.

Les gaz résultant de cette première combustion seront ensuite brûlés à une température de 1250° C. Leur passage dans la chambre de post-combustion durera 2,5 secondes, un temps suffisant pour briser les molécules de BPC et rendre le produit de la combustion inoffensif. «A cette étape, affirme M. Sauriol, l'efficacité du procédé de destruction est de 99,9999 p. cent».

Tous les sous-produits de chlore et de soufre résiduels seront alors interceptés par des capteurs spéciaux. En outre, la cheminée d'une hauteur de 13 mètres (40 pieds) sera dotée de dispositifs

permettant l'élimination des particules solides.

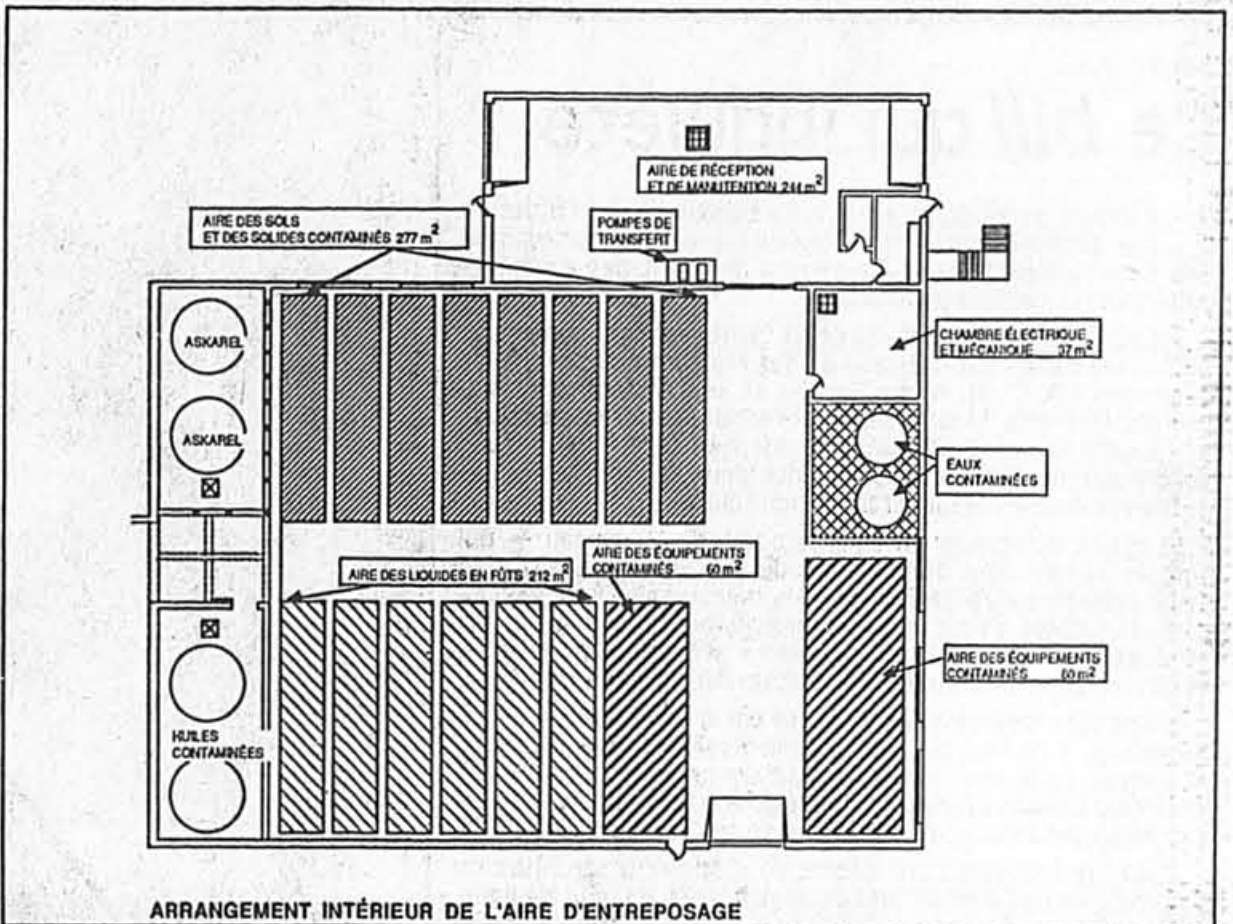
Pour plus de sécurité, les produits inorganiques récupérés dans le four rotatif, comme le métal par exemple, seront ensuite livrés à une usine spécialisée de type Stablax. «Des fours pouvant atteindre des températures plus élevées existent aussi sur le marché. C'est le cas dans les cimenteries. Mais tout notre équipement a été conçu spécialement pour éliminer les BPC», confie M. Sauriol.

Et celui-ci de poursuivre: «Toutes les opérations seront supervisées par des ordinateurs qui analyseront constamment 70 paramètres. Un seul changement, et l'alimentation du four avec l'huile contaminée sera immédiatement stoppée».

Une mezzanine pour les visiteurs

Attentif aux problèmes écologiques, M. Jacques Dion affirme lui aussi que toutes les installations actuellement en place sont les plus sécuritaires qui soient.

Âgé de 30 ans, c'est lui qui est directeur du Centre de transfert, le nom officiel du site d'entreposage de la filiale de Sanivan à Senneterre. Hier, au cours de la visite de l'entrepôt où l'on retrouve une centaine de barils, une demi-douzaine de gros transformateurs et quelques réservoirs vides, souillés par les BPC (en tout, 10 000 litres ou 2 000 gallons d'huile contaminée), M. Dion a insisté sur les mesures prises par



ARRANGEMENT INTÉRIEUR DE L'AIRE D'ENTREPOSAGE
Les produits entreposés au Centre de transfert de la Selenco à Senneterre y resteraient seulement le temps nécessaire pour les analyser et les brûler. Théoriquement, l'entrepôt ne serait jamais rempli à pleine capacité. La façade de l'édifice est à droite.

la compagnie pour éviter les émissions polluantes.

Divisé en deux, l'entrepôt comprend un petit hall de réception de la marchandise et une grande surface d'entreposage. A chacune des extrémités, des réservoirs serviront à stocker les huiles polluantes, les plus inflammables étant placées dans d'immenses citernes entourées de murs de béton afin d'éviter la propagation d'un feu. Les barils seront classés selon leur composition chimique.

Quand les opérations seront en cours, le temps d'analyse et de traitement des produits par l'incinérateur sera d'environ deux mois.

La pression à l'intérieur du bâtiment est toujours négative afin d'empêcher l'émission de poussière à l'extérieur. L'air ambiant est filtré par deux appareils à haut rendement qui ont coûté \$100 000 pièce. Toutes les eaux utilisées dans l'entrepôt comme

dans le bâtiment administratif (lavage des vêtements des employés, douche, lavage des contenants faiblement contaminés) seront également captées dans deux réservoirs afin qu'elles soient aussi décontaminées.

À un étage supérieur, la compagnie a construit une mezzanine dotée de grandes baies vitrées afin d'y accueillir les visiteurs. «Nous n'avons rien à cacher», lance M. Dion.

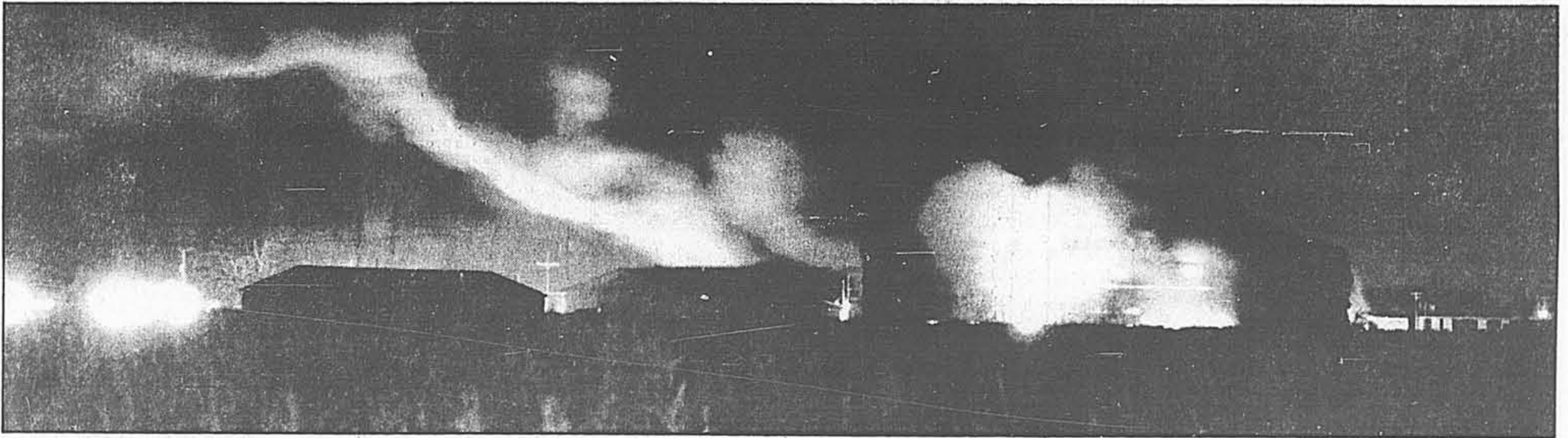


PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Avant, pendant, et après le drame de Saint-Basile

Le mardi, 23 août 1988. Un entrepôt bourré de BPC flambe dans la nuit à Saint-Basile-le-Grand. Cette catastrophe est peut-être l'accident écologique qu'on redoutait le plus au Québec.

Voici une chronologie des événements qui ont abouti à l'incendie de l'entrepôt de la municipalité de Saint-Basile:

1977. Des recherches scientifiques confirment que les BPC sont des produits dangereux pour la santé et l'environnement. Haute-teneur en chlore, très stables, ils s'accumulent dans les tissus humains.

1978. La production des BPC est interdite en Amérique du Nord. Le gouvernement canadien interdit leur utilisation dans le matériel électrique neuf. Les BPC qui se trouvent dans des équipements en fonction devront être retirés du marché à la fin de leur vie active.

Environnement Canada commence un inventaire des déchets aux BPC dans la région de Montréal. Un des fonctionnaires chargés de cet inventaire s'appelle Marc Lévy. Alors qu'il est encore fonctionnaire, il se lance en affaires et dépose une demande de subvention auprès d'un ministère fédéral pour construire un dépôt de BPC.

M. Lévy sera congédié peu de temps après pour des raisons de conflit d'intérêts.

Cela n'empêche pas le ministè-

re de l'Environnement du Québec d'accorder un permis d'entreposage des BPC à la firme Toxic, propriété de M. Lévy, pour un entrepôt à Shawinigan Sud. En contre-partie, M. Lévy devait verser en fidéicommis la somme de \$12 du gallon accepté, pour leur destruction éventuelle à ses frais.

15 août 1979. Un autre entrepôt, situé à Saint-Basile-le-Grand et propriété à l'époque de Paul Alain, reçoit un permis d'entreposage de 1000 gallons de BPC, conformément aux nouveaux règlements et normes gouvernementales.

13 mai 1980. Un nouveau permis d'exploitation est délivré à la firme Sortere de Saint-Basile. La capacité d'entreposage passe à 20 000 gallons de BPC.

1981. Marc Lévy présente au ministère de l'Environnement du Québec un projet d'incinérateur de BPC, qu'il veut construire à Shawinigan Sud. Les fonctionnaires jugent alors que la technologie proposée n'a pas encore fait ses preuves. Le projet achoppe aussi sur d'autres points, dont l'incapacité de M. Lévy de présenter des garanties financières suffisantes.

10 avril 1981. Les actifs de Sortere sont transférés à une compagnie à numéros. Cinq jours plus tard, la compagnie à numéros adopte le nom de Sortere (81) inc. Marc Lévy en devient le propriétaire.

Le vieux hangar de Saint-Basile est alors à moitié plein. A cette époque, Hydro-Québec devient le gros client de Marc Lévy. En quatre ans, la société d'Etat lui confie plus de 700 pièces d'équipements contaminés, condensateurs et transformateurs. Louis-Philippe Roy, conseiller à l'Hydro-Québec, a confié hier qu'Hydro a donné «plusieurs milliers de dollars» à M. Lévy pour qu'il débarrasse la société d'Etat de ses BPC.

1983. De nouvelles normes, plus sévères, entrent en vigueur à Ottawa et Québec, quant à l'entreposage et au transport des déchets contaminés par les BPC.

1985. Le candidat libéral de Chambly, Gérard Latulippe, réclame d'urgence au ministre péquiste de l'Environnement quatre mesures de sécurité pour l'entrepôt: une surveillance soutenue, des affiches, une clôture et la rénovation du bâtiment.

24 mai 1985. Marc Lévy présente au ministère de l'Environnement du Québec une demande de renouvellement du permis d'exploitation de l'entrepôt de Saint-Basile, permis qui vient à échéance le 10 avril 1986.

15 octobre 1986. Le ministère refuse parce que l'entrepôt de M. Lévy n'est pas conforme aux nouvelles normes.

Pendant ce temps, les citoyens de Saint-Basile et le conseil municipal font aussi des pressions pour que la sécurité du site soit améliorée, mais en vain. L'entrepôt est

plein au ras bord: plus de 1500 pièces contenant des huiles contaminées aux BPC, dans des barils ou des condensateurs.

30 octobre 1986. Le ministère de l'Environnement du Québec émet un avis préalable contre la firme de M. Lévy, afin qu'elle applique des mesures minimales de sécurité, dont l'inspection des barils, le transfert du contenu des contenants rouillés, l'entretien de la voie d'accès à l'entrepôt, l'installation d'une clôture, l'installation d'un système d'alarme relié à un poste de garde, et l'aménagement d'aires de circulation à l'intérieur de l'entrepôt.

Entretemps, M. Lévy diversifie ses intérêts dans trois autres compagnies, dont une de recyclage d'huiles usées et une de transport de déchets toxiques.

6 février 1987. Un inspecteur du ministère procède à une première inspection de l'entrepôt de Saint-Basile. Il y retournera le 12 février, le 5 mars et le 8 avril.

Au même moment, des visiteurs constatent que les fils du système d'alarme pendent au plafond. Des oiseaux ont fait leur nid sous le toit. Des enfants peuvent pousser la porte et circuler dans le hangar.

Septembre 1987. Bien que M. Lévy se soit conformé à la plupart des normes émises par Environnement Québec, il n'a toujours pas installé de clôture autour de son entrepôt. La raison qu'il invoque pour expliquer son inaction

est la suivante: le conseil municipal de Saint-Basile veut exproprier une partie du terrain qui lui appartient.

Le ministère refuse donc de lui émettre un nouveau permis. La situation de M. Lévy en est une de tolérance, a précisé le sous-ministre adjoint au ministère de l'Environnement du Québec, M. Michel Gagnon. «On était obligé d'être tolérant», a-t-il déclaré.

1987. M. Lincoln rend public un plan global de gestion des déchets aux BPC. Le groupe Sanivan construit un entrepôt de BPC à Senneterre, en Abitibi, et projette la construction d'un incinérateur, le tout au coût de \$15 millions.

1988. Le groupe Sanivan accepte des dépôts de BPC à compter de juillet. Mais le projet en entier est paralysé par trois cultivateurs qui obtiennent une injonction pour stopper toute la construction. Les cultivateurs font valoir que la compagnie a commencé à construire l'incinérateur alors que l'étude d'impact environnemental n'a pas été complétée et avant même la tenue d'audiences publiques. Sanivan en appelle de la décision de la Cour et affirme qu'elle n'a pas commencé à construire l'incinérateur.

31 juillet 1988. Un inspecteur à la direction du ministère de l'Environnement dans la Montérégie inspecte l'entrepôt de Saint-Basile. Il ne relève rien de particulièrement inquiétant. Pour-

tant... 22 août 1988. L'incendie éclate vers 20 h 30. L'alerte est donnée par un voisin, et non par le système d'alarme. Des explosions sont rapportées. D'épaisses fumées s'échappent. L'incendie n'est pas maîtrisé avant 1 h 30. Plus de 3000 personnes sont évacuées d'urgence. Des taux de BPC de 22 fois supérieurs aux normes sont prélevés le lendemain dans le Domaine des Hauts-Bois, à Sainte-Julie.

Les coûts de décontamination sont inconnus. On sait qu'ils se sont élevés à \$20 millions dans un édifice neuf de 18 étages qui a brûlé le 5 février 1981 à Binghamton, dans l'Etat de New York. Plus de 700 litres de BPC ont flambé dans l'incendie. L'édifice est toujours fermé.

25 août 1988. Le ministère émet un avis préalable contre M. Lévy en vertu de l'article 115.1 de la loi sur la qualité de l'environnement. M. Lévy est avisé de l'intervention sur les lieux du ministère de l'Environnement.

«À défaut de votre part de prendre les responsabilités et les mesures justifiées pour nettoyer, recueillir et contenir les contaminants, prenez avis que le ministère a pris les mesures nécessaires, et qu'il vous réclamera les frais directs et indirects afférents à ses mesures», précise l'avis.

Ce texte a été rédigé par Suzanne Colpron, avec la collaboration de Jean-Pierre Rogel, de l'agence Science-Press.

La bataille de Jérusalem

Jérusalem-Est vit à l'heure de l'intifadah, et le cabinet Shamir-Pérez abandonne toute prétention d'y respecter la loi israélienne: la comme dans le reste des territoires occupés, c'est la «poigne de fer» qui prévaut.

B 4 et 5



Sous le signe de la féminisation

Dans les universités comme dans les cégeps du Québec, c'est sous le signe de la féminisation que s'est faite la rentrée. Dans presque tous les secteurs, les femmes se font de plus en plus nombreuses.

B 6



Éditorial

Ce bill qui inquiète

Le projet de loi C-136 sur la radiodiffusion a été l'objet de très sérieuses critiques cette semaine à Ottawa, devant le Comité législatif des Communes qui tient des audiences publiques sur cette législation.

Les plus remarquées ont été celles formulées par le président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), M. André Bureau, et le président de Radio-Canada, M. Pierre Juneau. Les deux redoutent notamment que la nouvelle loi, si elle devait être adoptée telle quelle, érode dangereusement l'indépendance des deux organismes et les rende vulnérables aux ingérences politiques.

Le projet de scinder en deux le poste de M. Juneau — qui cumule les fonctions de président du conseil d'administration et de président-directeur général — menacerait l'indépendance de la société d'État face au gouvernement. Selon lui, elle la rendrait plus vulnérable aux pressions politiques internes ou externes, grâce à l'ambiguïté qui existerait au sommet.

Même si cette idée a été proposée par la commission Caplan-Sauvageau, il ne faut pas prendre à la légère les inquiétudes de M. Juneau. La formule actuelle a fait ses preuves: depuis vingt ans Radio-Canada a mécontenté les gouvernements qui se sont succédés à Ottawa, ce qui témoigne de son indépendance.

Quand le gouvernement décide de modifier la structure du pouvoir à Radio-Canada il faut se demander si, en bout de ligne, cette réforme aura pour effet de consolider l'indépendance de la société d'État ou de l'assujettir aux influences politiques.

Savoir que Radio-Canada est l'objet de la détestation du gouvernement Mulroney comme elle l'a été du gouvernement Trudeau, aide à répondre à cette question.

Le danger est beaucoup plus évident dans le cas du CRTC. Son président André Bureau n'est pas le seul à redouter que le bill C-136 ouvre la porte à l'ingérence politique et amoindrisse l'indépendance relative dont jouit cet organisme en vertu de la loi actuelle. Des associations comme l'Institut canadien d'éducation des adultes et le Public Interest Research Center ont exprimé les mêmes inquiétudes.

Le projet de loi transfère tellement de pouvoirs du CRTC au cabinet qu'à toutes fins utiles cet organisme de réglementation et de surveillance ne constituerait plus que l'avant-dernière étape dans un processus d'arbitrage dont le gouvernement serait la dernière instance décisionnelle.

Sous prétexte que les élus ont la responsabilité d'élaborer les grandes politiques sur la radiodiffusion, le gouvernement exercera en fait un contrôle plus politique que démocratique sur cet organisme voué à régir l'usage des ondes dans l'intérêt public.

Le fédéral n'avait pas remanié sa législation sur la radiodiffusion depuis 1968. Il ne le fera probablement pas avant l'an 2000. Comme il s'agit d'une matière extrêmement importante, il faut donner à tous les intéressés le temps d'étudier et de débattre à fond la nouvelle loi, afin qu'elle ne crée pas de problèmes plus graves que ceux qu'elle vise à résoudre.

Déposée il y a seulement deux mois, il est inacceptable que le gouvernement la fasse adopter à la vapeur, avec toutes ses lacunes, en fonction de son échéancier électoral.

Marcel ADAM

Air Canada Inc.

Ottawa met Air Canada en vente. Le transporteur aérien vendra dans le public des actions qui seront cotées en bourse. Mais attention aux grands mots.

Il ne s'agit pas vraiment d'une privatisation, mais plutôt d'une façon pour le gouvernement fédéral de passer le chapeau dans les chaumières canadiennes, d'aller chercher de l'argent dans nos poches pour renflouer sa compagnie.

En gros, Air Canada vendra dans le public des actions d'une valeur de \$300 millions. Cela équivaudra à 45 p. cent du capital de la compagnie. L'autre 55 p. cent, c'est le gouvernement fédéral qui le gardera et qui restera donc l'actionnaire majoritaire. Autrement dit, même si Air Canada ne sera plus une société de la Couronne, elle restera une société contrôlée par la Couronne.

Cela ne veut pas dire que l'opération est critiquable. Loin de là. Cette solution mitoyenne entre le statu quo et la vente de feu est probablement ce qu'il y a de mieux pour les passagers, les employés, la compagnie et même les actionnaires.

Air Canada est une grosse société lourde et à la dette encore plus lourde, soit \$1,2 milliard. Il lui faut plus d'argent, un autre \$1,8 milliard pour acheter les trente-quatre Airbus qui lui permettront de renouveler sa flotte. D'ici dix ans, il en faudra encore plus. Toutes ces sommes auraient dû être fournies ou garanties par l'État d'une façon ou d'une autre.

Avec l'émission d'actions, Air Canada va chercher \$300 millions. Ce sont des espèces sonnantes et trébuchantes qui, en plus, permettent d'emprunter davantage. En effet, le niveau des emprunts qu'une entreprise peut se permettre, si elle veut sauvegarder sa santé financière, dépend de l'argent qu'elle peut fournir de sa poche. C'est ainsi que les \$300 millions des futurs actionnaires permettront d'aller chercher beaucoup plus.

Bien sûr, Air Canada doit donner quelque chose en contrepartie à ces actionnaires. D'abord, elle versera des dividendes. Mais ceux-ci sont beaucoup moins coûteux que des intérêts sur des emprunts. En plus, la compagnie peut en interrompre le paiement si elle a des problèmes financiers.

En outre, en échange de leurs épargnes, les actionnaires deviennent des copropriétaires de la compagnie. Cet avantage est toutefois symbolique. Comme les actions seront d'abord offertes aux employés d'Air Canada, qu'elles seront sans doute admissibles au Régime d'épargne-actions et qu'enfin, il sera interdit pour un actionnaire de détenir plus de 10 p. cent des titres, aucun de ces actionnaires n'aura le moindre contrôle sur la compagnie. Les vrais patrons, ce seront les dirigeants actuels. Et même si Ottawa a promis de ne pas exercer son droit de vote majoritaire, il gardera toujours un outil de dernier recours pour influencer les décisions stratégiques de son ex-société d'État.

Tout cela étant dit, on peut se demander si cela changera quelque chose. La réponse est oui. D'abord, chez le personnel, car le fait de posséder des actions «défonctionnise». Ensuite, Air Canada sera, jour après jour, jugée par le marché, sur des critères économiques plutôt que politiques.

Enfin, Air Canada aura des comptes à rendre à des actionnaires plutôt qu'à des députés, qui souvent, étaient surtout intéressés à savoir si la compagnie offrait des vins onctueux à ses passagers.

Alain DUBUC



DROITS RÉSERVÉS

TRIBUNE LIBRE

Félix: qui dit vrai ?

Dans *La Presse* du mercredi 10 août 1988, Mme Monique Leyrac raconte: «Félix chantait alors à Bobino. Un jour, contrairement à ses habitudes, il s'est littéralement invité à ma maison de campagne... Il parlait du FLQ et se disait bouleversé par la mort de Pierre Laporte et la présence de l'armée au Québec. À un certain moment, comme si au fond il n'était venu que pour ça, il a pris sa guitare et m'a proposé, presque timidement, d'écouter ce qu'il avait composé un soir auparavant alors qu'il souffrait d'insomnie. C'était *L'Alouette en colère*». (Paris, novembre 1970)

D'autre part, je lis dans FÉLIX LECLERC, LE ROI HEUREUX de Jacques Bertin, Édition Arléa, à la page 262: «J'ai eu honte de voir que, pour régler nos problèmes, il fallait appeler une armée de l'extérieur. Le même jour, j'ai écrit *L'Alouette en colère*».

Plus loin, à la page 264: «On retrouve le corps de Pierre Laporte. Le FLQ a tué Pierre Laporte. Félix est à Montmorency. On l'a vu, ce jour-là, sortir sur la galerie de la maison Morin, les larmes aux yeux.»

Félix — «Le fruit est tombé de l'arbre le matin où Laporte a été trouvé assassiné dans la valise d'une auto. J'étais alors à Saint-Gregoire. J'ai dit: «Verrait! Qu'est-ce qui se passe?» Les Anglais arrêtaient les gens qui montaient la côte de l'île. Ce fut un véritable coup de fouet au visage. La honte! J'ai eu peur. J'ai marché sur la grève et j'ai composé *L'Alouette en colère*». (Dans QUÉBEC FRANÇAIS, mars 1979).

Nous voici en face de deux versions sur les origines d'une des plus importantes chansons de Félix Leclerc. Peut-être que M. Claude Morin, qui a, paraît-il, reçu le manuscrit de la chanson, pourrait éclairer notre lanterne?

Jacques LAURIN
Montréal

Amnésie collective

J'ai appris avec beaucoup d'intérêt et — disons-le tout de suite — avec beaucoup de regret, que l'on allait utiliser le terrain de M. Réjean Richard pour construire, à Saint-Charles, une résidence pour personnes âgées.

Ce terrain a une importance historique majeure, puisque c'est là, autour de la maison des frères Chicou-Duvert, que s'est tenue le 23 octobre 1837 la fameuse Assemblée des six comtés (6 000 personnes, l'équivalent de 100 000 personnes aujourd'hui).

Si nous avons toujours eu

une population et des gouvernements soucieux de préserver les sites historiques, il y a longtemps qu'on aurait fait de ce terrain un parc ou un monument national... comme aux États-Unis et dans tous les pays qui se respectent... Hélas au Québec (dont la devise est «Je me souviens»), les sites historiques majeurs disparaissent les uns après les autres pour faire place aux «développements» modernes. Par exemple, à Saint-Denis comme à Saint-Charles, on n'a encore rien fait pour préserver et mettre en valeur les champs de bataille. Mercredi le 17 août dernier, j'ai eu honte quand sont venus ici 160 historiens militaires du monde entier pour voir les sites de nos deux batailles... On n'avait rien à leur montrer. Nous souffrons d'amnésie collective totale.

Au moins, s'il est trop tard pour bâtir cette résidence ailleurs, pourriez-vous voir à ce qu'elle laisse assez d'espace en avant pour mettre un belvédère ou autre chose où l'on pourrait éventuellement commémorer cet événement... un jour quand la population du Québec aura repris ses sens!

Pourquoi aussi ne pas donner à cette résidence un nom qui rappellerait cette grande journée qui a «mis Saint-Charles sur la carte»? Par exemple: «Résidence des Six-Comtés».

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette lettre. Je vous signale que le comité que je préside a été formé en 1977, justement par Fleurette et Réjean Richard, pour mettre en valeur le patrimoine historique et architectural des deux localités, Saint-Charles et Saint-Denis.

Onil PERRIER
Président, comité de la Fête
des patriotes, Saint-Charles
et Saint-Denis Inc.

Les amateurs en archéologie

Ces dernières semaines, fortes en émotions archéologiques, ont vu réapparaître un questionnaire vieux de plusieurs années: la place à accorder aux amateurs en archéologie. Alors que l'épopée du «tombeau de Champlain» reprend de plus belle sur l'attribution politique d'un permis de fouille archéologique, il y a lieu de s'interroger sur le tableau de fond qui a sous-tendu cette mise en scène, la «démocratisation» de l'archéologie québécoise.

L'archéologie, depuis les années 60, ne se contente plus du «ramassage» aléatoire d'objets qui l'avait caractérisée jusque-là. Il faut comprendre que l'évolution théorique qu'elle a suivie, c'est-à-dire la compréhension des comportements humains qui ont régi l'occupation des sites archéologiques

(par l'analyse non plus des seuls objets mais du contexte occupationnel dans son entier), a entraîné d'inévitables changements dans la pratique qui est plus précise et rigoureuse. On peut d'ailleurs comparer le site archéologique à un livre, et les éléments le composant (artefacts, stratigraphie, fondations, foyers, etc.) à ses pages. Pour être en mesure de saisir l'histoire racontée, toutes les pages doivent être lues, aucune ne doit manquer. D'où une pratique qui fait montre de raffinements techniques et à laquelle participent maintenant d'autres disciplines (études des sols, des restes végétaux et animaux, datation du C14, etc.). Il n'est que normal que l'archéologie soit empreinte d'un professionnalisme réglementé qui origine d'une démarche scientifique.

Comprenons bien qu'il ne s'agit pas d'isoler la discipline dans une tour d'ivoire comme plusieurs le craignent. Au contraire, l'archéologie a pour mandat d'écrire ou de réécrire plusieurs pages de l'Histoire et de ce fait, rend compte au public, à un moment ou à un autre, de ses découvertes et interprétations. (...)

On ne peut renier l'apport de ceux qui ont amené de la conscience de notre richesse archéologique alors qu'en 1964, on pouvait encore lire dans des ouvrages américains que le Québec ne possédait aucune culture autochtone connue... Depuis, cependant, notre archéologie s'est adaptée et ne peut aujourd'hui que loger à une seule enseigne: celle du professionnalisme, ceci devant d'ailleurs relever d'un choix de société.

«Démocratiser» l'archéologie se révèle une attitude fallacieuse qui n'aura pour effet que l'augmentation du pillage pur et simple des sites archéologiques, nuisant grandement à l'acquisition des connaissances dont le grand public est friand. En bout de ligne c'est ce dernier qui y perdra. Le rôle de l'amateur d'archéologie devrait être de promouvoir la sauvegarde du patrimoine archéologique et non la désarticulation de son intégrité. Sa participation à des comités de protection, d'animation et même de pression est possible et souhaitable, la quête isolée d'objets et les actions sensationnalistes dans le style de celles que venons de subir ne le sont pas.

Verrons-nous le temps où le public intéressé à la chose médiocrale voudra «démocratiser» les salles d'opération de nos hôpitaux?

Jean DUMONT
archéologue
Granby

Attente de cinq heures

■ Étant une cinéophile passion-

née, je tenais à me procurer de bons billets pour le Festival de films du monde, qui se tient à Montréal du 24 août au 4 septembre 1988.

Pour ce faire, j'ai dû attendre cinq heures samedi passé. Je trouve aberrant qu'en 1988, avec tous les systèmes informatiques, le cinéma Parisien ne soit davantage organisé.

J'espère que l'an prochain l'organisation modifiera leur formule.

Josée LORTIE
Montréal, P.Q.

Cocktail au BPC

Lorsque j'ai lu votre article sur l'incendie de l'entrepôt des BPC à Saint-Basile-le-Grand, j'ai été estomaqué de voir jusqu'à quel point la connerie humaine peut aller. Mais jusqu'à quelle catastrophe faudra-t-il aller pour faire réagir les politiciens, les dirigeants d'entreprise et surtout la population.

En lisant l'article aujourd'hui (24 août), les larmes m'en sont presque venues aux yeux. Le seul point bénéfique dans tout ça, c'est que ça aurait pu être pire. Imaginer cet entrepôt sur l'île de Montréal ou alors des vents beaucoup plus forts en notre direction...

Mais pour l'instant, je m'inquiète pour les gens des environs de Saint-Basile, ainsi que les pompiers qui travaillaient en compagnie de ces fameux dioxines. Qui dit qu'ils ne développeront pas des cancers ou des problèmes génétiques comme les animaux de laboratoire.

Jusqu'à quel moment ou catastrophe faudra-t-il patienter pour nous sauver, nous les humains, lorsqu'on pense à toutes les cochonneries qui se trouvent dans nos sols, dans nos animaux et inévitablement dans nos systèmes.

Les industries polluées estiment que le coût est trop élevé pour que leurs industries deviennent plus sécuritaires et moins polluées. Et le coût de la race humaine, lui...

À quand un parti vert pour défendre notre environnement, notre santé ainsi que celles de nos futurs enfants.

Antoine CLÉMENT
étudiant, Montréal

N.B.

La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: Tribune libre, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

L'Irak sous la main de fer de Saddam Hussein



GILLES PAQUIN

envoyé spécial
La Presse à BAGDAD

Il n'y a que deux quotidiens dans la capitale irakienne. Chaque matin, ils publient en guise de manchette, sur trois colonnes à la une, la photo du président Saddam Hussein.

Cette répétition maladiée de l'image du chef de l'État afflige aussi les informations de la télé, les immeubles publics et les routes du pays. Saddam est omniprésent, sinon dans le cœur, à tout le moins dans l'esprit de ses compatriotes.

Depuis 18 ans, l'Irak vit un culte de la personnalité sans égal dans les autres pays arabes. Saddam Hussein y dirige, avec une main de fer, le parti unique, le Baas, et ne tolère aucune opposition.

Ses services secrets, forts de 40 000 hommes, les moukhabarats, étendent leur emprise à l'ensemble du territoire pendant que les cadres du parti dirigent l'appareil gouvernemental.

Selon Paul Balta, un spécialiste du Moyen-Orient, il n'est pas une unité de l'armée, une école, un village, voire une mosquée, où ne soit implantée une cellule du Baas. L'appartenance au Baas, la voie arabe vers le socialisme, est d'ailleurs pratiquement indispensable pour toute promotion.

À partir du coup d'État qui a porté le Baas au pouvoir en 1969, Saddam Hussein multiplie les purges sanglantes pour s'imposer. Cette époque lui vaudra d'ailleurs de porter depuis le surnom de « boucher de Bagdad ». La disparition opportune de ses adversaires enfermés dans la prison de Bagdad poussera les gens à le désigner sous le nom de « palais de la fin ».

Des dirigeants chiites, des chefs de file communistes et même des membres de son propre parti sont exécutés sans autre forme de procès pour décourager les autres. Encore récemment, peu après l'annonce du cessez le feu au début du mois d'août, trois généraux qui lui portaient ombrage ont été tués dans un « accident » d'avion.

Censure partout

Pour maintenir son emprise sur la population, le gouvernement de Saddam Hussein pratique une censure rigide de l'information, restreint l'entrée des étrangers et limite sévèrement leurs déplacements à l'intérieur du pays. Il exige de même un visa de sortie de ses propres citoyens, faveur rarement consentie disent les diplomates en poste ici.

Pour les quelque 180 journalistes venus des quatre coins du monde rendre compte de l'arrivée des casques bleus de l'ONU et de l'entrée en vigueur du cessez le feu, la censure s'applique également.

Il est interdit de filmer ou de photographier les édifices et services publics, les ponts et, bien sûr, tout ce qui de près ou de loin relève de l'appareil militaire. Défense également



Un convoi canadien arrivant à Bagdad avec les forces de l'ONU

de sortir de la capitale sans être accompagné d'un tuteur du ministère dit de l'Information.

Fatigués d'attendre cette permission qui ne venait pas, un groupe de journalistes a manifesté son intention de sortir quand même de Bagdad en empruntant un taxi.

« Si vous faites ça, nous vous capturerons et nous vous mettrons à bord du prochain avion en partance vers votre pays », a lancé le garde-chiourme du ministère. De nombreux contrôles le long des routes imposent le respect de cette règle.

À moment de transmettre les reportages par télex ou satellite, le censeur doit tout lire et écouter. Il exige donc que tous les textes lui parviennent en arabe ou en anglais, seules langues comprises des fonctionnaires. Que les Japonais, Français ou Brésiliens frustrés se débrouillent.

Curieusement, les appels téléphoniques vers l'étranger sont tolérés, pendant 10 minutes, lorsqu'il est possible d'obtenir une ligne le même jour.

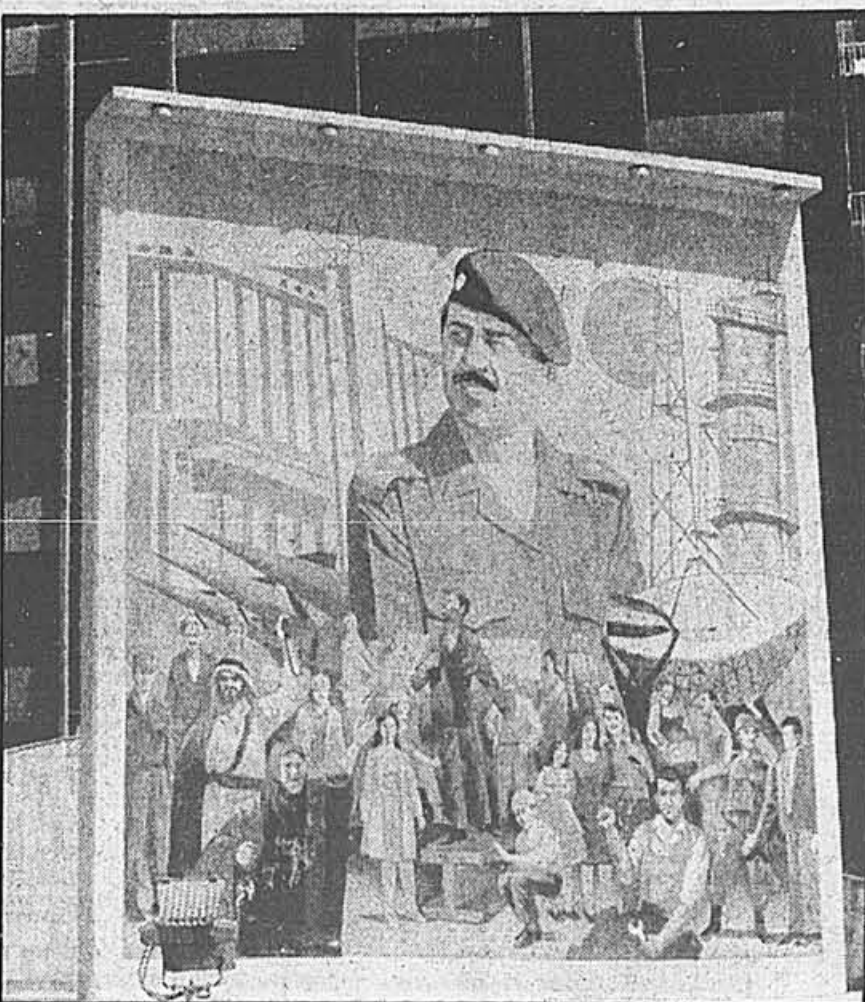
Quelques mois plus tôt, un plus petit nombre de journalistes avaient, avec consternation, vu le télex et le téléphone s'arrêter. Plaintes aux ministères et protestations ne changent rien. « Si rien ne marche plus, pourquoi restez-vous ici? » a demandé le fonctionnaire chargé de leur surveillance.

« Nous avons compris que le temps était venu de quitter la terre de Saddam Hussein et nous sommes partis le lendemain », a raconté le correspondant d'une grande agence de presse.

Pour obtenir des interviews avec les membres du gouvernement, on loge une demande au même ministère et on attend. En cette époque de réjouissance, il y a peu d'espoir de réussir.

« C'est comme ça, je n'y peux rien », dit le bureaucrate, impassible, en levant à peine la tête. « Revenez demain! »

Devant un tel climat de méfiance et de crainte, il n'est pas étonnant que la force d'observation des Nations Unies éprouve quelques difficultés à déployer son système de communication aux frontières de l'Irak. Bagdad n'a pas l'habitude d'ouvrir toute grande la porte aux étrangers.



Saddam Hussein est omniprésent.



Lysiane Gagnon

La mode de demain

Il y a belle lurette que je ne me risque plus à faire des prédictions sur les événements politiques. Quand le premier ministre Mulroney déclenchera-t-il les élections? Le règne de Robert Bourassa durera-t-il six ans? Quarante ans? Mille ans? L'erreur est la mère de la sagesse: je me suis assez souvent trompée pour savoir que les journalistes se fourvoient trois fois sur quatre quand ils essaient de devancer les firmes de sondage et de deviner ce qui mijote dans la tête des premiers ministres.

Cela dit, connaissant le goût immodéré des Québécois pour les changements de cap radicaux, j'ai tout de même envie d'y aller d'une petite prédiction, sur laquelle je mettrais ma main au feu ou même dans un baril rempli de BPC.

Les prochaines années, le Québec les vivra dans l'obsession environnementaliste. Comme d'habitude, les Québécois rattraperont leur indifférence passée avec un zèle excessif et une ferveur toute religieuse.

Ma prédiction n'a rien de téméraire. A chaque fois, c'est le même scénario.

L'Etat: le Québec a mis 20 ans de plus que les autres sociétés industrialisées à découvrir le sens de la fonction publique. Quand il s'y est mis, il a dépassé tous les records de la bureaucratie, et il est devenu péché de travailler pour d'autres employeurs que Notre Saint Père l'Etat.

Le marxisme: le Québec a mis 40 ans de plus que la France à prendre le marxisme au sérieux. Quand il s'y est frotté, ce fut la passion. Une fois sur l'air d'aller, emportés par l'enthousiasme, on a continué comme ça au moins une décennie après que la France eût enterré Pépé Marx et Tonton Engels sous les boules à r.ites.

Le féminisme: les Québécois et les Québécoises ont mis dix an(n)ées de plus(se) que les Canadiens(ne)s anglais(es) et les Américain(e)s à s'intéresser au féminisme, mais quand ils et elles s'y sont mis(es), alors là, qu'est-ce qu'ils l'ont rattrapé(e), le (la) temp(e)s perdu(e)! On a tout chambardé: le contenu et la contenu des manuels et des emmauellées scolaires, et surtout, surtout, la grammaire.

L'économie: dernier objet de culte, l'économie. Ou, plus prosaïquement, la comptabilité: comment faire de l'argent, beaucoup d'argent, et son premier million avant l'âge de 30 ans. Après l'avalanche des sociologues, vint l'orgie des « MBA ». Après les nobles déités du Monde de la Pensée Désintéressée, vinrent les nouveaux dieux du Merveilleux Monde des Affaires. Plus un homme d'affaire est cynique, inculte, obsédé par le profit, plus on le trouve formidable.

Et maintenant? Après un été empreint de réflexions sur la couche d'ozone, l'effet de serre et la pollution des plages, et après le drame de Saint-Basile... just watch us, comme dirait Trudeau!

Avec un scepticisme, faut-il dire, bien latin, le Québec a longtemps résisté au romantisme environnementaliste qui a transformé l'Amérique protestante, l'Allemagne, la Scandinavie et l'Australie en séminaires voués à la conservation de toutes les espèces sauf l'espèce humaine.

Il y a des années que nos voisins anglophones ramassent vertueusement, derrière eux, toutes leurs cannettes de bière, qu'ils considèrent les pesticides comme la version moderne de la peste, et passent des nuits blanches à s'inquiéter de l'avenir des éléphants en écoutant la pluie acide battre aux carreaux.

Pendant ce temps, insouciant et légers, nous menions joyeuse vie, mais croyez-moi, nous nous apprêtons tous — ici on évolue toujours en groupe — à effectuer l'un de ces virages en U dont nous avons le secret. Bientôt, où que vous alliez, vous n'entendrez plus parler que de recyclage des déchets, de dioxines et de furanes. Nos prochaines super-stars seront des toxicologues.

Sombre perspective. Les gens dans mon genre, pour qui les lettres B, C et P n'ont jamais désigné autre chose qu'une agence de publicité, que les sermons écologiques ont toujours fait périr d'ennui, et qui préfèrent dissenter sur les charmes subtils de l'Accord du lac Meech plutôt que sur les perfides attributs du mercure, vont se voir brusquement forcés de se recycler dans la chimie.

Qu'est-ce qu'un BPC? Est-ce liquide? Solide? Noir? Vert pomme? Et la couche d'ozone? Où est-elle? Sous les nuages? Au-dessus? La transperce-t-on quand on est en avion? Et les pluies acides? Est-ce vraiment de la pluie ou une figure de style?

Il y a pire. Pire parce que c'est plus... concret. Les trucs pourris. Les restes alimentaires, les restes humains, les seringues, les viscères, le linge souillé, bref, ce qui passe par la tuyauterie des cuisines et des WC, ou ce que les hôpitaux ne peuvent pas donner aux éboueurs dans des sacs Glad. Les déchets: leur genèse, leur destin, leur destruction... On n'a pas fini d'en entendre parler.

Pitié! Je lis mes journaux au petit-déjeuner, et au petit-déjeuner, j'ai l'estomac fragile. Je veux bien qu'entre le jus d'orange et les céréales, on m'entretienne de la pourriture du processus électoral ou de la dégénérescence du régime sénatorial. Mais qui veut commencer sa journée avec des descriptions de poissons morts, ou des considérations sur l'état des égouts et l'itinéraire détaillé du contenu des WC de ses compatriotes?

En plus, qu'est-ce qu'un chroniqueur peut bien écrire sur ces sujets-là? Il n'y a pas de controverse, et c'est intellectuellement sans grand intérêt. Les PBC, c'est épouvantable. D'accord. Qu'on dispose des déchets dégueulés, bon, très bien. Mais où? Pas chez moi, pas chez vous, pas dans l'océan, pas dans l'Un-gava à cause de l'écologie arctique et de la culture inuit, alors où? Et comment? C'est là, franchement, un problème d'ingénieur. Y a-t-il un ingénieur dans la salle?

J'ai l'air de mauvaise humeur? Ça s'explique. Cet été, je suis allée au bord de la mer. Erreur fatale, j'avais dans ma valise un numéro de Newsweek qui contenait un grand dossier sur la pollution des eaux en Amérique. Un texte cruellement précis et parfaitement dégoûtant, dont je vous épargne les détails. Tant mieux pour vous si vous ne l'avez pas lu. Au large des côtes, toute la mer est une « dompe » infâme: New York, Boston, le Maine, le Mass, Puget Sound, le Golfe du Mexique... Le St-Laurent et les Grands Lacs? Encore pire. La mer était belle mais je pensais à ce qu'il y avait dedans. A table, je contempais poissons et crustacés d'un oeil soupçonneux. Qu'est-ce qui m'a pris de lire ce dossier-là? J'étais bien plus heureuse quand je ne savais rien.

Le vrai visage de Suzanne Blais-Grenier



GILBERT LAVOIE

Suzanne Blais-Grenier rompt avec le Parti conservateur comme elle l'a fait avec son employeur précédent: dans la chicane et la controverse.

Dur échec pour cette mère de famille de 52 ans, dotée d'un dossier académique et professionnel qui ferait l'envie de bien des hommes et femmes de la même génération, mais dont la carrière politique se termine sur une sortie spectaculaire et peut-être lourde de conséquences.

« Congédiée de son dernier emploi, Suzanne Blais-Grenier n'a pu ensuite trouver du travail dans sa profession », titrait La Presse dans son édition du 28 février 1985.

On y apprenait que la nouvelle ministre de l'Environnement réclamait \$ 160 000 de l'Association paritaire de prévention pour la santé et la sécurité du travail, pour avoir été congédiée injustement. Elle réclamait aussi \$ 120 000 de la FTQ et de M. Emile Boudreau, co-président du comité, l'accusant d'avoir orchestré une campagne lui attribuant un comportement hystérique, d'avoir falsifié les procès-verbaux de certaines séances, d'avoir fait preuve d'incompétence et de malhonnêteté intellectuelle.

La cause est encore pendante. En 1985, cette nouvelle a eu des répercussions à Ottawa. Six mois après son entrée au cabinet, la ministre était à couteaux tirés avec ses fonctionnaires, ses collègues du cabinet et la presse anglophone.

Pendant un moment, elle s'est attiré la sympathie en criant à la persécution et en affirmant qu'on lui en voulait parce qu'elle ne répondait pas en anglais aux Communies. Mais son étoile a pâli très rapidement. Au mois d'août 1985, elle perdait son ministère de l'Environnement, devenant ministre d'État aux Transports. En janvier 1986, elle démissionnait du cabinet, invoquant la fermeture des raffineries de la compagnie Gulf, dans l'est de Montréal.

Feuille de route chargée

Suzanne Blais Grenier avait tout pour réussir. Doctorat en sciences économiques, maîtrise en sociologie et maîtrise en sciences sociales, professeur à Laval, directrice de la Commission canadienne des droits de la personne, directrice gé-



Suzanne Blais-Grenier: on lui reproche son échec.

rale des services sociaux à Santé et Bien-être, etc. Elle a immédiatement impressionné Brian Mulroney.

À l'occasion, elle peut être charmante. Bon sens de l'humour, vivacité d'esprit, culture poussée, grande détermination, on l'a vue faire des miracles et se rallier des interlocuteurs hostiles à ses arguments.

Mais ses collaborateurs des dernières années sont unanimes: impossible de travailler avec cette personne.

Les anecdotes sur son passage au gouvernement Mulroney frisent la légende.

■ On l'a vue congédier son personnel politique une journée, le réembaucher deux jours plus tard, et le congédier à nouveau le lendemain.

■ On l'a vue humilier son sous-ministre Jacques Gérin devant ses hauts-fonctionnaires.

■ On l'a vue refuser sans raison, à la dernière minute, de participer à un dîner officiel à Washington où elle devait être l'oratrice invitée.

■ On l'a vue téléphoner à Don Mazankowski, au Japon, après son assermentation comme ministre d'État aux Transports pour disputer ses fonctionnaires.

■ On l'a vue chambarder les plans de ses adjoints qui avaient invité un député conservateur de l'Ouest à l'accompagner lors d'un séjour officiel dans un parc national de sa circonscription.

« Une grande compétence technique, mais un manque total de jugement social et humain », disent d'elle ses ex-collaborateurs. « J'ai vu des fonctionnaires pleurer », ajoute l'un d'entre eux.

« Son premier geste, après sa victoire, fut d'éliminer toute l'équipe qui l'avait fait élire. Elle ne se fiait à personne », ajoute-t-on.

Ses frasques ont vite créé des remous dans l'entourage du premier ministre, surtout lorsque la presse anglophone l'a prise en grippe, dénonçant ses dépenses de voyage, ses compressions budgétaires à l'environnement, ses déclarations malhonnêtes. Dans un premier temps, on a blâmé son entourage, on a cherché à mieux l'encadrer.

Mais petit à petit, elle a perdu tous ses appuis. Malgré la controverse entourant un voyage en Europe, personne ne doute de son honnêteté. C'est sa difficulté de communiquer avec les autres qui lui a attiré ses problèmes.

Lorsque M. Mulroney l'a nommée aux transports, sous l'aile protectrice de Don Mazankowski, il l'a invitée à prendre le temps nécessaire pour apprendre le métier de politicien. Très rapidement, ses relations avec M. Mazankowski se sont détériorées. On lui a retiré progressivement tous ses dossiers.

Lorsqu'elle préparait sa campagne de lutte contre les pluies acides, on lui a conseillé d'aller se chercher des appuis au cabinet auprès des Joe Clark et compagnie. Elle a refusé.

« Elle ne s'est jamais assurée de ses arrières sur le plan social et sur le plan politique », racontent aujourd'hui ses anciens collaborateurs. Or, la première loi en politique c'est de ne jamais s'isoler lorsqu'on veut livrer bataille.

Personne ne reproche à Suzanne Blais-Grenier d'avoir défendu de mauvaises causes. On lui reproche tout simplement son échec.

Le refus de fuir devant la terreur



La révolte palestinienne



JOONED KHAN

envoyé spécial
La Presse À
JÉRUSALEM-EST,
Cisjordanie occupée

Jérusalem se-rait, depuis 1967, la « capitale réunifiée » d'Israël, mais c'est une fiction: 21 ans plus tard, Jérusalem-Est, la partie arabe de la ville sainte, reste territoire occupé, au même titre que la Cisjordanie et la bande de Gaza.

Pour qui arrive de Montréal, où le jazz venait de rassembler durant des nuits des citoyens de tous âges et de tous les coins du monde avec un service d'ordre minimal, Jérusalem fait cité schizophrène, où les juifs mis à l'occidentale lèchent des glaces et sirotent du café dans le chic quartier Ben Yehouda, alors que les Arabes du Mont des Oliviers, enfermés chez eux, voient défiler des patrouilles armées et motorisées devant l'hôpital Makassed au rythme d'une à toutes les 30 secondes.

Les affaires de 9 à 12 seulement, les grèves générales strictement respectées, une économie de guerre, manifestations, barricades, drapeaux palestiniens et tir de pierres contre soldats et colons: Jérusalem-Est vit à l'heure de l'intifadah, et le cabinet Shamir-Pères a abandonné toute prétention d'y respecter la loi israélienne: là comme dans le reste des Territoires, c'est la « poigne de fer » qui prévaut.

L'Esplanade du Dome du rocher et de la mosquée Al-Aqsa reste un point focal de l'affrontement, les juifs creusant sous le rocher à la recherche du 2^e temple et les musulmans faisant corps avec ce 3^e lieu saint de l'islam: les



Bassam Shakaa, maire destitué de Naplouse, en Cisjordanie

prières du vendredi y sont devenues un symbole de l'intifadah.

Choc de deux nationalismes

Mais la bataille de Jérusalem n'est pas une bataille de religions; c'est une confrontation entre deux nationalismes, car la chrétienté palestinienne y participe aussi, et l'armée israélienne d'occupation intervient autant Via Dolorosa et après la messe à l'église du Saint-Sépulchre qu'au Haram-e-Charif.

Le premier martyr de l'intifadah à Jérusalem fut chrétien, Nidal Rabadi, 17 ans, étudiant au Collège des Frères, abattu le 19 juillet alors qu'il se rendait à bicyclette chez un ami du quartier de Dahiyat al-Barid: un autobus de colons ayant été lapidé, un colon en descendit et fit feu avec un revolver. Des soldats s'en mêlèrent et, très vite, l'irréparable était fait.

C'était moins de 24 heures après le meurtre à Beit Sahour du jeune Edmond Ghanem, 17 ans, chrétien lui aussi, mort le crâne fracassé par un bloc de ciment lancé d'un toit occupé par l'armée: la nouvelle de la mort de Rabadi se répandit comme une traînée de poudre — je l'appris moi-même dans les minutes qui suivirent dans une famille de Bethléem qui venait de m'accueillir à ma sortie de Beit Sahour.

« Avant d'annexer Jérusalem-Est en juin 1967, Israël en étendit grandement les limites, augmentant d'autant la population arabe et incluant même des camps de réfugiés; maintenant il découvre que l'annexion fut un poison », commente le père de famille, vétéran de la guerre de 1948 qui n'en tarit pas de dénoncer la trahison arabe.

Arabes et juifs: coexistence morte

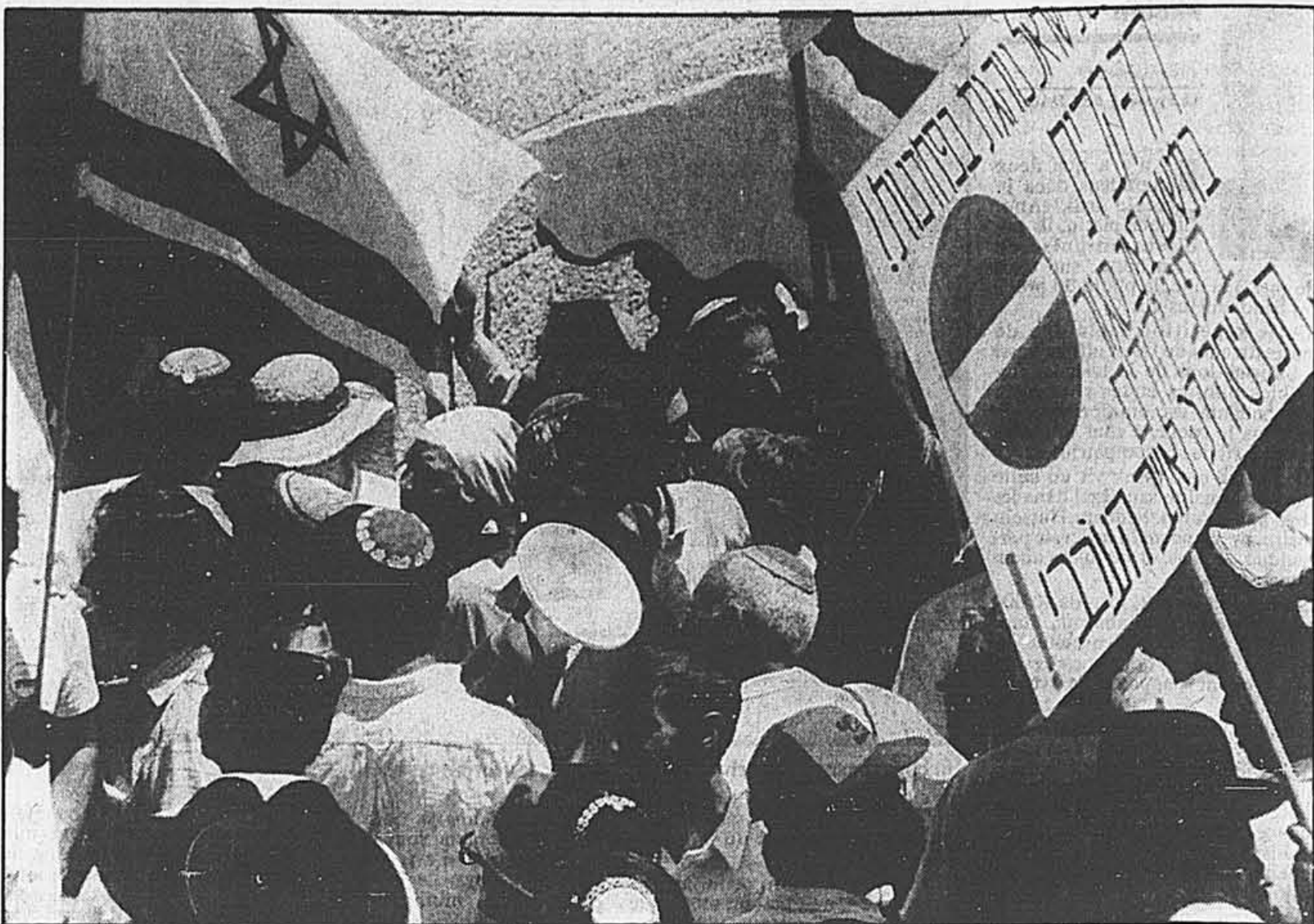
« Le maire Teddy Kolek l'a reconnu: la coexistence entre juifs et Arabes à Jérusalem est morte », dit le vieux résistant qui a roulé sa bosse un peu partout dans le monde arabe avant de revenir dans sa Palestine natale.

Au loin, un immense drapeau palestinien flotte sur la tour du monastère du Carmel, qui domine Bethléem. « C'est vous le responsable? ». « Je suis trop vieux malheureusement, mais si j'avais pu le faire, je l'aurais fait, je vous le jure », répond-il avec un sursaut d'énergie, au grand plaisir de son épouse qui vient de préparer un vrai banquet pour l'étranger venu du Canada — hospitalité palestinienne oblige.

En un rien de temps, le quartier de la vieille ville de Jérusalem où habite la famille Rabadi s'est transformé en zone de guerre, comme Beit Sahour, comme tous les villages et camps de réfugiés de la Cisjordanie et de Gaza — et le restera plusieurs jours durant: raids de l'armée contre la maison familiale en pleine veillée mortuaire, grenades lacrymogènes tirées dans l'assistance, brutalités, vandalisme.

L'élite palestinienne de Jérusalem-Est figure en bonne place parmi les milliers de détenus politiques de l'intifadah, et le fait qu'ils soient techniquement « israéliens » ne leur garantit non plus aucun traitement privilégié dans les prisons ou camps d'internement, soient-ils en Israël ou dans les Territoires: Faisal Hussein, du Centre d'études arabes, et Moustapha Abou Zawwa, de l'Association des commerçants, en sont les plus récents pensionnaires.

Rappel symbolique: dans le quartier de Mousrara, bordant Jaffa Road qui divisait autrefois la



Manifestation des défenseurs du Mont du temple



La mère, la fille et le fils de Mounira Saleh Daoud, la jeune femme enceinte du village de Beita, en Cisjordanie, qui est toujours détenue bien qu'un rapport de l'armée eut imputé la mort de la juive Tirza Porat à un gardien extrémiste, qui tua aussi le frère de Mounira

ville, et où l'on prend le « service » — taxis collectifs — pour la Cisjordanie ou la Bande de Gaza, une rangée de commerces fermés durant l'après-midi sont encore frappés des numéros peints par l'armée au début de l'intifadah:

ils refusèrent d'ouvrir et les soldats scellèrent les grandes portes de fer à l'aide de chalumeaux.

Leur défi servit d'exemple. De Rafah, aux fins fonds de la bande de Gaza, à Djénine, au nord de la Cisjordanie, l'intifadah déferle

comme un feu de brousse depuis huit mois, charriant une jeunesse impatiente, des réfugiés désespérés, des commerçants surtaxés, des ouvriers migrants surexploités, des femmes en mal de libération, un peuple en quête d'identi-

té nationale étatique, uni derrière l'OLP dans un immense courant populaire que la terrible machine de guerre israélienne est incapable d'entamer.

« La politique de la poigne de fer, avec ses mutilations, ses fractures, ses assassinats aveugles, ses punitions collectives et ses pillages, ses détentions et ses tortures, sa négation du fait national palestinien, sa volonté d'asphyxier notre vie collective, c'est 1948 généralisé, dit pourtant un vieux commerçant de Khalil.

« À cette époque, poursuit-il, Begin et l'Irgoun, Shamir et le gang Stern, terrorisèrent les Palestiniens qui s'enfuirent avec le résultat que l'on sait: aujourd'hui, la tactique de Begin et de Shamir est devenue l'idéologie de l'État, une idéologie de la terreur pour faire fuir à nouveau les Palestiniens. Mais nous refusons de fuir. Nous sommes résolus de rester et de nous battre pour notre État palestinien à côté de l'État d'Israël. Voilà la différence avec 1948. »

Le grand débat en Israël, exacerbé par la fièvre électorale après quatre années de « paralysie nationale », comme l'écrit la presse, c'est d'ailleurs comment garder la plus grande partie, sinon la totalité, des Territoires occupés (et tout Jérusalem), tout en se débarrassant des populations. Il n'y a pas que le fasciste rabbin Meir Kahane qui prêche la déportation des 1,7 million de Palestiniens des Territoires, voire des 700 000 Palestiniens d'Israël.

La déportation: débat israélien

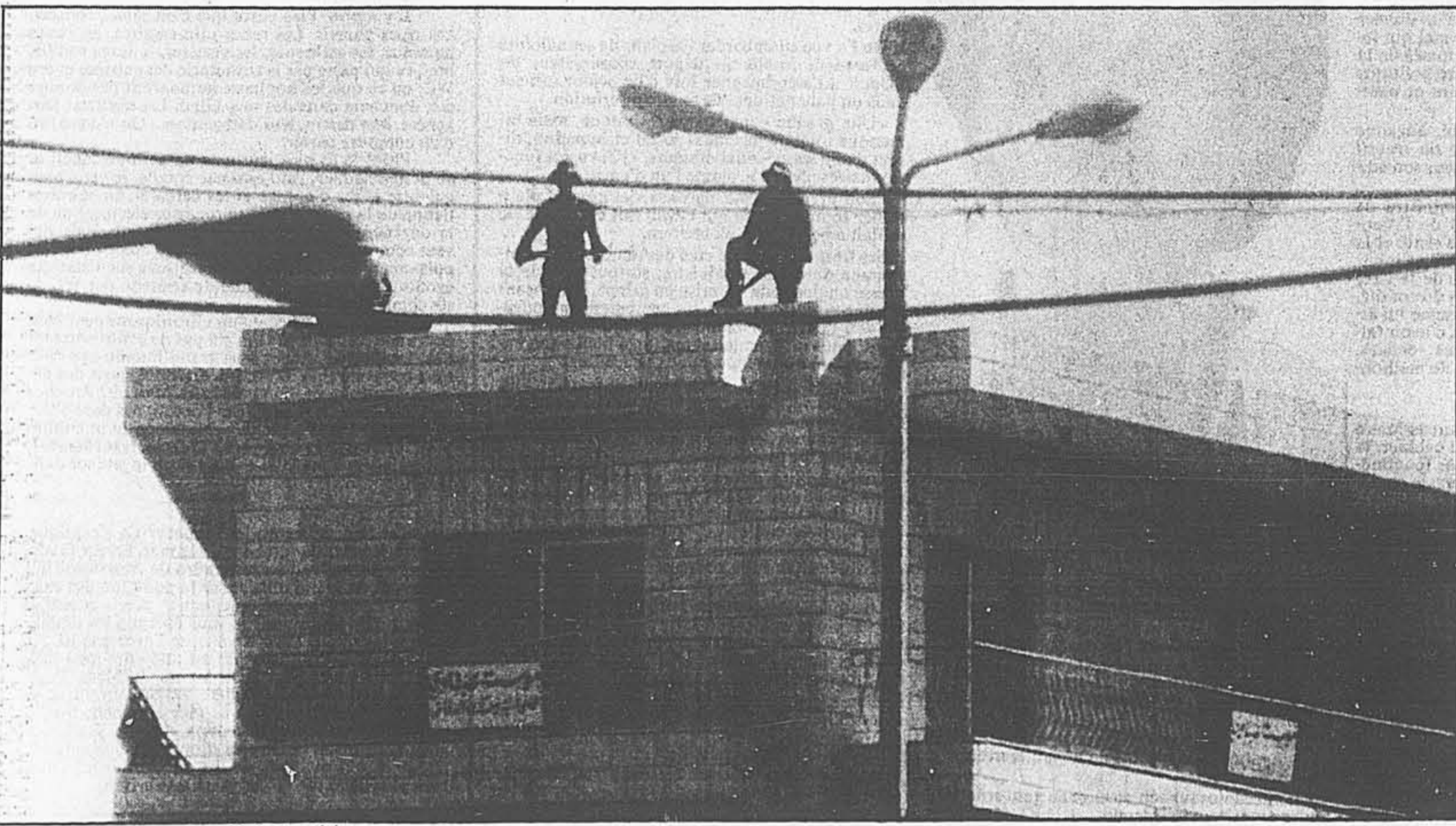
Le « transfert » des Palestiniens fait l'objet de débats, de polémiques et d'articles de fond dans la presse hébraïque, textes patiemment traduits en anglais et commentés par le professeur Israël Shahak. Le sujet mobilise aussi des politiciens, d'ex-officiers lorgnant un recyclage en politique et des croisés expansionnistes, dans des colloques sur l'avenir des colonies juives et le « transfert humain » des Palestiniens.

« Le Likoud et le Labour sont les deux faces de la même médaille, dit Bassam Shakaa, dirigeant palestinien transformé en cul-de-jatte par une bombe israélienne. Ni l'un ni l'autre ne veut vraiment la paix. Le Likoud le dit presque. Le Labour prétend le contraire, mais il refuse de parler de Jérusalem, il refuse de retourner aux frontières de 1967, il refuse de dialoguer avec l'OLP: ces deux partis entretiennent une culture politique qui incite à l'intransigeance et à l'extrémisme ».

Dans ce Babel ethnolinguistique qu'est Israël, vivant d'une aide américaine de \$10 millions par jour, cette culture politique s'accomode le soir du va-et-vient de soldats et de colons armés de mitraillettes dans les restaurants et discothèques de Jérusalem-Ouest, d'une image de société paisible le jour dominée aux arrêts d'autobus par le soldat, le pionnier et le touriste, et surtout de cette symbiose agissante et croissante entre l'armée nationale et les milices civiles israéliennes dans les Territoires occupés.

Dans la mesure où les civils servent chaque année dans l'armée, l'ensemble de la société israélienne baigne dans cette culture politique, qui nie les crimes énormes commis chaque jour contre les civils palestiniens sans défense et qui, « confrontée aux faits, traite chaque atrocité comme un cas exceptionnel », écrit Yehuda Elkana, de l'Université de Tel-Aviv.

Avec Shahak et quelques autres, Elkana fait partie de cette minorité voyant l'occupation



Point d'observation de soldats israéliens

→ comme un cancer qui n'en finit plus de « nazifier » l'État d'Israël. « Israël a cessé d'être la patrie du peuple juif, une démocratie et même un État de droit. Il est devenu un système de domination violente d'un autre peuple, dont il nie les droits civils et politiques », écrit le professeur Yesayahu Leibovitz.

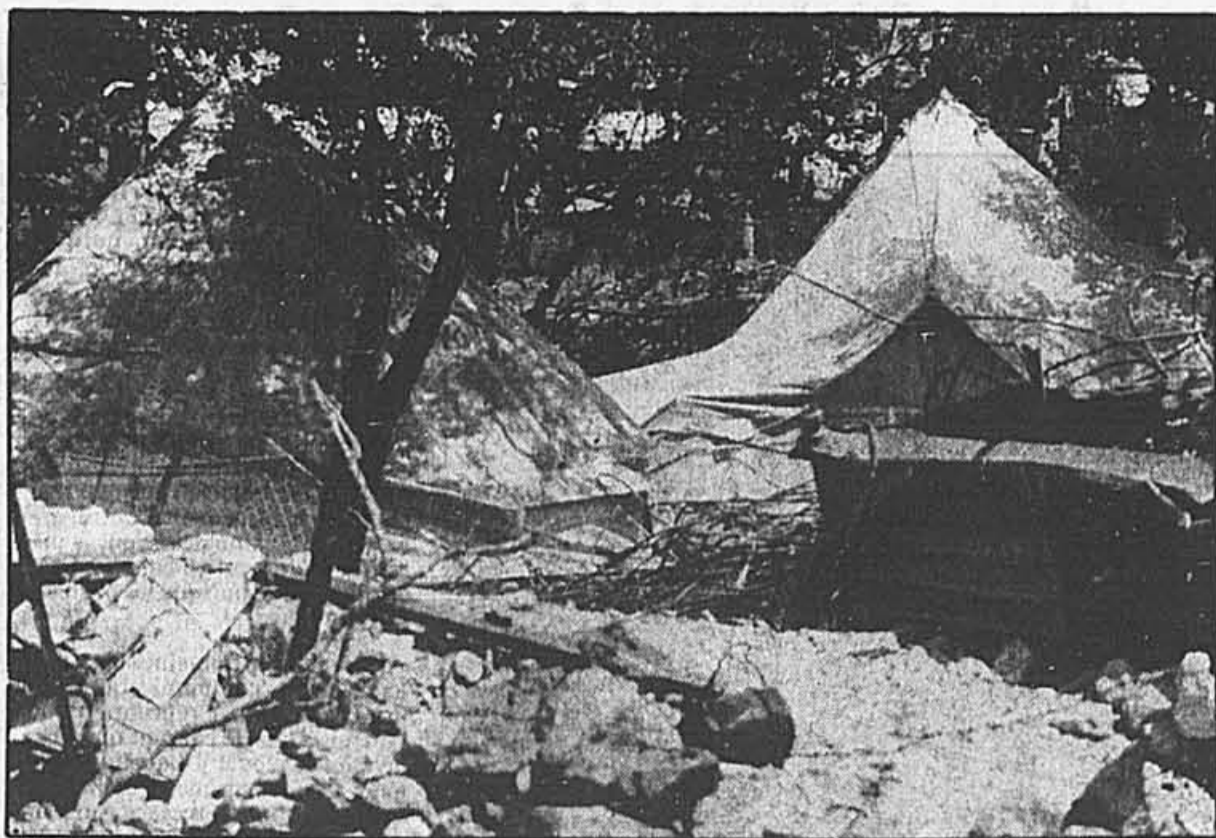
Leibovitz parle de « l'holocaustation » et de la « nazification » d'Israël. Avant d'aller à Gaza, où je fus témoin d'un cas de figure, j'évoquais déjà avec un journaliste israélien à Jérusalem ce que je voyais comme la « macoutisation » d'Israël — ce rapport de rivalité et de complicité entre armée et milice contre la population civile. « Mais écris le, écris le... », dit-il, troublé.

C'est contre ce génocide appréhendé que se sont soulevés, comme un seul homme, les 1,7 million de Palestiniens des Territoires — « les otages de 41 ans d'occupation arabe et juive », dit un médecin de l'UNRWA — dans un *intifadah* où l'esprit de sacrifice ne le dispute qu'à la discipline exemplaire d'un peuple fier et gracieux.

Le refus de la lutte armée

« Les Israéliens brûlent pour qu'on utilise des armes à feu, afin de justifier les pires déchainements de leur part. Mais notre sang a trop été versé: que les Israéliens rentrent chez eux et qu'ils nous laissent en paix », dit un épicier de Qabatiyah, village de Cisjordanie où un collaborateur arabe fut lynché après qu'il eut abattu un enfant de cinq ans avec sa mitraillette Uzi fournie par Israël.

Au lendemain de l'attaque de civils armés contre le camp de réfugiés de Shatti, à l'entrée de la bande de Gaza, dans laquelle fut tuée la jeune Suhail Fouad Affanah, 13 ans, jeunes, femmes et vieux, rassemblés clandestinement en dépit du couvre-feu, discutaient de l'opportunité d'utiliser des bombes incendiaires.



Tente fournie par la Croix rouge à une famille du village de Beita, en Cisjordanie, dont la maison a été démolie en guise de punition collective

« Si on avait pu lancer des cocktails molotov, ces tueurs ne seraient jamais entrés dans le camp », affirmaient des jeunes, mais les aînés demeuraient inébranlables: l'armée tire déjà à vue en prétextant avoir été la cible de bombes incendiaires; il ne faut pas inviter le massacre.

Les villes, notamment en Cisjordanie où la société traditionnelle, stratifiée, est majoritaire, incluant Jérusalem-Est, les camps

de réfugiés, majoritaires dans la bande de Gaza, et les villages, nombreux, vivent tous au rythme de l'*intifadah*, devenu « comme l'air et l'eau pour nous, indispensable à notre avenir », selon le mot de Bassam Shakaa.

Soumis jour et nuit à l'arbitraire d'un régime militaire qui fabrique ses raisons juridiques selon les besoins du moment et qui fait tout pour éloigner les médias, électroniques notamment, les Palestiniens, tout lien téléphonique coupé avec le monde extérieur, préparent le long terme.

No Taxation Without Representation

« Principe no 1: No Taxation Without Representation. N'était-ce pas là le principe fondamental de la Révolution américaine? » demande un avocat de Gaza, l'un de cette poignée de conseillers juridiques appelés à défendre jusqu'à 20 000 détenus politiques devant « un système pipé d'avant-

ce »: il a d'ailleurs démissionné avec ses collègues.

Le refus de payer des taxes au régime d'occupation entraîne la saisie des cartes d'identité, sans laquelle le Palestinien est à la merci de l'armée, qui perquisitionne, frappe, confisque et arrête. « C'est du vol pur et simple », affirme Riad, du camp d'Amari, qui a ainsi perdu son téléviseur et qui cache sa vieille Renault dans un cimetière d'autos!

« Principe no 2: cessation de tout contact avec l'occupant israélien », dit Yasmine, enseignante à Rafah, à la frontière égyptienne: « Nos travailleurs cessent d'aller en Israël et les employés publics dans les Territoires, policiers notamment, démissionnent ».

Le principe no 3, la prise en mains des affaires des Territoires par les Palestiniens eux-mêmes, est le plus dur mais aussi le plus stimulant à réaliser. « L'économie va mal depuis au moins deux ans, dit-on à Arura. Des travailleurs sont revenus en grand nombre du Golfe, où le boom est fini. En Israël même, il y avait des mises à pied. Nous devons donc développer notre propre économie, à commencer par l'autosuffisance alimentaire à la campagne ».

La prise en mains de la vie nationale

Pas une maisonnette en effet où l'on n'élève de la 'olaila et des lapins; pas un potager où l'on ne cultive des légumes. Parallèlement, des comités lancent des cliniques de médecine préventive et des enseignants tiennent des classes clandestines pour permettre aux finissants d'obtenir leurs diplômes.

Les Comités populaires, les Comités des femmes assurent le suivi. « Israël a jeté 20 000 Palestiniens en prison, et pense avoir décapité l'*intifadah*. C'est impossible. Les comités, la Direction unifiée, représentent tous les cou-



Beit Sahour, en Cisjordanie, deux mères devant le mausolée érigé à Edmond Ghanem sur le lieu même où il eut le crâne fracassé par un bloc de ciment lancé d'une hauteur de cinq étages. Le mausolée fut détruit par les soldats au lendemain de cette photo.

rants politiques, et dès qu'un représentant est arrêté, un autre est désigné pour le remplacer », explique Marwan, entre deux cassettes des « vidéos de l'*intifadah* » montés en Syrie et circulant sous le djelabiyeh dans les Territoires.

« Chaque Palestinien porte en lui la mémoire du village de ses parents, mais nous avons renoncé à retourner, dit-il. Nous voulons un État en Cisjordanie et à Gaza, avec Jérusalem-Est comme capitale, sous le leadership de l'OLP, comme l'a dit Bassam Abou Sharif, le porte-parole d'Arafat ».

Chaque Palestinien se souvient aussi de ce que son peuple a subi aux mains de ses « frères » arabes, en Jordanie, en Syrie et au Liban. À l'entrée du village de Beita, une vieille assise devant une tente dressée à côté de sa maison rasée au bulldozer ne sait rien de l'antisémitisme ni de l'holocauste, mais elle sait qu'elle a perdu des proches en Jordanie et au Liban, et elle se demande pourquoi les Israéliens ont détruit sa maison.

« Le roi Hussein a enfin saisi le message de l'*intifadah* », dit Ahmed, un journaliste de Gaza. « Il faut qu'Israël le compronne à son tour et se retire ».

C'est vite dit. Les antagonismes sont si profondément enracinés des deux côtés de la « ligne verte » — frontières de 1967 — qu'en plus des scénarios de déportation massive, des Palestiniens — et des Israéliens — n'excluent pas la « libanisation » des Territoires, avec bombardements aériens des populations civiles et intervention de chars d'assaut, surtout dans l'hypothèse de la victoire prévue du Likoud aux prochaines élections israéliennes.

« Seule l'opinion mondiale peut nous sauver, nous et les Israéliens, dit un notable du village d'Ildna. Il faut que le monde, que les États-Unis, l'URSS et le Canada, fassent pression sur Israël. C'est notre seul espoir. Un Liban, c'est assez. Nous voulons la paix. Je souhaite que les Libanais trouvent aussi la paix. »



Hassan Abdel Rahman, avec sa mère, regagnant leur village d'Arura après une visite à l'hôpital de Ramallah. Hassan, jeune père de famille, survécut à deux attaques brutales de la part de soldats qui tentèrent une fois de l'ensevelir sous des pierres, et une autre fois de lui fracasser le crâne, mais il a perdu l'usage de la parole.

LES PRÉSIDENTIELLES AMÉRICAINES

Malgré l'affaire Quayle, George Bush prend son envol

JEAN-FRANÇOIS LISÉE
collaboration spéciale
WASHINGTON

« Le naufrage mis à part, la croisière du Titanic fut un franc succès. »

Ces jours derniers, l'univers politique américain a ressuscité ce vieux syllogisme. Dans quatre sondages, les électeurs ont donné leur verdict sur la convention républicaine tenue à la Nouvelle-Orléans, la semaine dernière. La catastrophe du choix de Dan Quayle mis à part, la convention fut un franc succès.

Les électeurs n'ont pas lésiné. D'un bond ils effacent l'avance de 17 p. cent accordée au démocrate Michael Dukakis, au lendemain de sa convention d'Atlanta, et donnent à Bush une avance variant entre trois et sept points.

Tout se passe comme si les Américains avaient découvert George Bush, comme si l'aristocratie avait attendu 64 ans pour enfin se présenter au « bal des débutants » politiques, pour épater la foule.

Épater? « On s'attendait à si peu », explique le stratège républicain John Sears, « qu'il lui était difficile de tomber plus bas ». Son discours de clôture fut acclamé comme « le meilleur de sa carrière » — ce qui n'en dit pas très long sur son éloquence — mais c'était le premier de sa carrière où le « je » remplaçait le « nous ». Ses promesses de façonner une société un tantinet plus juste, une sorte de « reaganisme à visage humain », semblent aussi avoir eu un impact.

Le public n'attendait que ça pour faire remonter le vice-prési-

dent dans son estime. Le plus inquiétant des indices statistiques, le taux d'opinions défavorables, donnait depuis des mois des maux de tête aux organisateurs de M. Bush. Avec 40 p. cent de « négatifs », son élection semblait menacée. Après tout, Walter Mondale en 1984, Jimmy Carter en 1980 et George McGovern en 1972 avaient perdu avec des « négatifs » de moins de 30 p. cent.

Les sondages de cette semaine remettent tous les compteurs électoraux à zéro, faisant fondre le taux défavorable de George Bush à 25 p. cent, précisément celui de M. Dukakis.

Quayle? Sans importance!

Cette nouvelle, bien plus que le renversement de la courbe des intentions de vote, qui devrait de toutes façons avoir des allures de montagne russe d'ici à l'élection de novembre, a de quoi assombrir les prévisions démocrates. Tubby Harrison, le sondeur de Dukakis, pense que ces données sont « prématurées ». « On ne sait pas dans quelle mesure le scepticisme à l'endroit de Quayle va saper l'appui donné à Bush », dit-il.

Vraiment? Les sondés sont pourtant assez clairs sur le cas de Quayle. Oui, disent-ils, il a utilisé les relations familiales pour se soustraire à la conscription militaire. Oui, il a voulu échapper aux combats vietnamiens. Moins du quart le pensent apte au service présidentiel et, à deux contre un, ils lui préfèrent le candidat démocrate à la vice-présidence, Lloyd Bentsen.

Mais toutes ces considérations pèsent peu sur leur choix présidentiel, disent les Américains cette semaine. Les deux tiers d'entre eux croient que le passé militaire du sénateur Quayle ne devrait pas être un sujet important de la campagne. Le vrai combat est entre Dukakis et Bush, pas entre leurs doublures, si différentes soient-elles.



Les deux candidats à la présidence des États-Unis, Michael Dukakis et George Bush, lors d'une rencontre à la télévision américaine

les. M. Bush récolte peut-être ici le fruit de son propre effacement. S'il fut un joueur aussi bénin au cours des huit dernières années, pourquoi s'en faire sur l'identité de son remplaçant. Aucun vice-président n'a dû prendre le pouvoir depuis l'assassinat de John Kennedy, il y a 25 ans, autant dire une éternité.

D'ailleurs, raisonne le comédien Jay Leno, ironisant sur les états de service de Quayle dans la Garde nationale d'Indiana, est le rôle de la Garde nationale est de

rien faire en attendant que quelque chose se passe. Si ce n'est pas là un bon entraînement à la fonction de vice-président, je me demande ce que c'est!

Le fardeau de la preuve

Maintenant que la saison des conventions est passée, le champ de bataille électoral se situe essentiellement chez un quart de l'électorat: les indépendants, les indécis et les « Démocrates de Reagan » qui avaient quitté le ber-

arguments pour le changement et prouver mieux que jamais ses qualifications », ajoute Hart.

L'équipe Bush ne le laissera cependant pas faire. Depuis 10 jours, Dukakis est bombardé d'accusations, efficaces quoique démagogiques, sur deux dossiers chers aux « Démocrates de Reagan »: le patriotisme et le crime.

D'abord, Bush accuse Dukakis d'avoir opposé son veto en 1977 à une loi du Massachusetts obligeant les enseignants à faire réciter « le serment d'allégeance » américain par les élèves. C'est vrai, mais la Cour suprême avait statué en 1943 sur l'inconstitutionnalité d'une telle mesure. Dukakis « se cherchait une raison » pour ne pas signer la loi, rétorque Bush. Il sait que les subtilités de jurisprudence font rarement le poids lorsque le pro-américanisme primaire est en jeu.

Les républicains accusent aussi Dukakis de « mettre en péril la vie des Américains en laissant s'évader des meurtriers, des violeurs et des trafiquants de drogue ». Ils mettent l'accent sur trois détenus du Massachusetts qui se sont échappés pendant leur permission de week-end et ont commis, au total, un meurtre, deux viols et deux attaques au couteau.

En avril, le gouverneur Dukakis a mis un terme à sa politique de permission de week-end pour les meurtriers. Il se défend cependant en faisant valoir que 32 États et le gouvernement fédéral ont des programmes similaires et que le taux de criminalité a chuté d'au moins 13 p. cent dans son État depuis 1982. La encore, ces arguments n'arrivent pas à réparer les dommages causés par l'accusation d'origine, que les républicains entendent répéter inlassablement. C'est là un avant-goût, pour le moins acide, de la campagne d'automne.

« Pour ces électeurs, le fardeau de la preuve vient de basculer », explique un sondeur démocrate, Peter Hart. Grâce à la convention de la Nouvelle-Orléans, « beaucoup d'aspects positifs de Bush ont été révélés, notamment son expérience et sa promesse de continuité » de la relance économique reaganienne. « Le défi de Dukakis est de trouver de meilleurs

Une rentrée sous le signe de la féminisation



FRANÇOIS FOREST

Avec ses 35 000 nouveaux étudiants admis pour les sessions d'automne, les universités du Québec accueillent un moins grand nombre de nouveaux venus qu'au cours des dernières années. Dans le contexte de stabilité économique que l'on connaît présentement, cette baisse est inquiétante.

Cette constatation de Richard Pérusse, directeur de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUC) n'est qu'une « première impression », dit-il, mais dans une économie forte comme celle que nous connaissons, les étudiants préfèrent le marché du travail.

À la veille de la rentrée 1988-89 et bien que toutes les données statistiques n'aient pu être encore analysées, M. Pérusse se réjouit de constater l'émergence des centres d'excellence dans les universités et la vocation modifiée de l'Université du Québec, autrefois connue pour ses concentrations en sciences humaines et qui attire cette année près de 50 p. cent de ses étudiants en sciences administratives et économiques. Comme plusieurs autres observateurs des tendances universitaires, il relève également l'omniprésence des femmes dans presque toutes les sphères d'études universitaires.

À ce sujet, il précise que les femmes sont majoritaires cette année au premier cycle universitaire, qu'elles atteindront 50 p.

cent au 2e cycle d'ici cinq ans et que leur représentation au niveau du doctorat sera importante dans 12 ans, si la tendance se maintient.

Il est encore trop tôt, selon lui, et du « domaine des hypothèses » que de prévoir ce qu'entraînera la féminisation de certaines professions et le changement inévitable de pratique qu'elle entraînera.

Cela dit, *La Presse* a rencontré cette semaine des membres de la direction de l'Université de Montréal pour qu'ils donnent un aperçu des grandes tendances étudiantes de l'institution, seule université francophone à ne pas être touchée par la stabilisation de sa population étudiante (une hausse annuelle de 1 à 2 p. cent) université qui comptera cette année une clientèle étudiante à 52 p. cent composée de femmes.

D'entrée de jeu cependant, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le Dr René Simard explique que le dossier scolaire du candidat est essentiellement ce qui guide les critères d'admission. « Quatre facteurs sont et deviendront de plus en plus importants pour être accepté et pour cheminer à l'Université. Il faudra avoir la connaissance du français, des mathématiques et des arts, il faudra avoir une conscience historique du Québec en Amérique du Nord, faire preuve du développement d'un esprit critique et avoir finalement une conscience suffisante des sciences pour éviter, par exemple, qu'un bachelier en philosophie ignore le code génétique. »

Cette formation plus globale de l'étudiant et du futur citoyen est depuis quelques années exigée par les leaders de la communauté qui ne se sont pas gênés pour dé-



noncer l'enseignement trop « pointu », sur spécialisé des diplômés qui, sur le marché du travail, manquent de polyvalence et de facilité à apprendre sur une base continue.

Dans cette perspective, le rec-

teur Gilles Cloutier continuera de rencontrer les professeurs par petits groupes pour que la surspécialisation qui a marqué l'enseignement des dernières années diminue au profit d'une « formation générale en spécialité ».

Ainsi donc, au total et avant la compilation des inscriptions, l'UdeM a reçu cette année 33 281 demandes d'admission, uniquement pour le premier cycle, admissions qui proviennent de cegepiens mais aussi d'étudiants déjà diplômés qui réorientent leurs études.

Les demandes d'admission en sciences de la santé ont régressé sensiblement. Cela n'a rien d'inquiétant, semble-t-il, puisque toutes ces disciplines sont contingentes. Le domaine des sciences pures est également en baisse, ce qui est plus grave puisque les portes y sont ouvertes.

Les sciences humaines (psychologie, droit, communication, criminologie, etc.) reprennent de l'attrait. Dans le courant qui a balayé les cegepi il y a quelques années, l'informatique se maintient avec plus de 800 recrues, surtout des hommes. Les sciences de l'éducation retrouvent graduellement leurs lettres avec 2 159 demandes d'admission.

Dans cet amalgame d'orientations, plus d'une centaine, un phénomène permanent semble s'installer: la féminisation de presque toutes les professions. C'est ainsi que cette année, les banquettes des classes de médecine seront à 60 p. cent occupées par des filles en première année. En optométrie, elles représentent 90 p. cent des élèves de 1ère année.

Pourcentage majoritaire, également, en chirurgie dentaire, médecine vétérinaire et en psychologie. En montée croissante dans les facultés de droit, de polytechnique, de sciences administratives, elles sont en véritable compétition avec les hommes.

Ce phénomène est essentiellement dû à la fameuse cote Z, basée sur le dossier académique du candidat qui fait que les filles réussissent mieux que les garçons au cegepi, se trouvent les premières acceptées à l'université. « Plus nos règles d'admission sont strictes, plus il y a de femmes », commente le Dr René Simard, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Ce sont également les femmes qui, par leur dossier académique, retirent la majorité des fonds du programme de bourses. « On peut dire, indique Fernand Boucher, du service des admissions, qu'il y a plus d'hommes refusés à l'université que de femmes. Si un candidat se présente dans un programme qui est contingenté, il est habituellement de sexe féminin. C'est une réalité. »

En fait, les bastions masculins non encore sérieusement investis par les femmes sont l'urbanisme, la chimie, la physique, l'informatique (contingente), les mathématiques, la philosophie et l'éducation physique.

À titre d'exemple, en 1987, 300 hommes et 900 femmes ont fait application pour étudier la psychologie: 28 hommes ont été acceptés et 150 femmes. Les sciences économiques ont retenu 143 hommes pour 500 demandes masculines et 81 femmes pour 300 demandes.

La médecine dentaire et vétérinaire attire plus les hommes que les femmes, mais en vertu des critères de sélection, ce sont les femmes qui sont admises.

La féminisation des professions ne constitue pas encore un débat public à l'université mais le Dr Simard affirme qu'au sein de certaines corporations, elle fait l'enjeu de plusieurs discussions.

Les cégepiens veulent étudier plus longtemps

Pourquoi les candidats au Diplôme d'études collégiales (DEC) désertent-ils le secteur professionnel du cegepi au profit de son secteur de formation générale?

C'est la question sur laquelle devront se pencher les services de recherche du ministère de l'Éducation qui sait que le secteur professionnel des études collégiales (trois ans d'études qui conduisent au marché du travail) connaîtra cette année une autre baisse du nombre d'élèves, même si le taux de placement des diplômés du professionnel est élevé.

Le secteur professionnel qui, il y a sept ans, avant la crise économique, drainait 59 p. cent des étudiants du cegepi, n'en attire plus cette année que 40 p. cent. « Je ne sais pas si la tendance est bonne ou mauvaise, commente Pierre de Passillé, du Service d'admission des cegeps de la région de Montréal (SRAM), mais je sais que les services de placement fonctionnent bien, ce qui n'était pas le cas dans les années 1982-83. Il y a même des secteurs (techniques physiques) qui sont à découvert. »

Cette statistique démontre que les jeunes de 17 ans veulent accéder aux études universitaires, qu'ils veulent donc étudier plus longtemps.

C'est donc un peu plus de 37 000 nouveaux étudiants qui fréquenteront les 24 cegeps de la région de Montréal. Les sciences ont encore attiré la majorité d'entre eux, avec une nette concentration pour les sciences humaines (23 p. cent des admis au secteur général). Suivent les sciences pures et appliquées et les sciences de l'administration.

« Il semble que plus on fait des sciences, plus on est valorisé », in-

dique Hélène Giguère, du Cégep d'Ahuntsic.

Elle résume ainsi le goût des jeunes pour les sciences: « Les étudiants du secondaire visent plus haut qu'avant. D'une manière générale, ajoute-t-elle, les filles sont tentées par les orientations qui les mettent en contact avec les gens et les garçons se dirigent vers les sciences et techniques physiques. »

Au total, plus de 135 000 étudiants entreprennent ces jours-ci des études collégiales à travers le Québec. Près de 40 p. cent d'entre eux ne les termineront pas dans les délais prévus ou décrocheront, à un moment ou à un autre, même si cette année 90 p. cent des « recrues » étudieront dans la sphère de leur choix.

La féminisation

La rentrée qui a débuté le 22 août est également sous le signe de la féminisation des orientations autrefois dévolues aux hommes. La Fédération des cegeps relève des taux d'admission de 29 p. cent en architecture, presque 50 p. cent en chimie analytique, 25 p. cent dans le secteur des bâtiments et des travaux publics.

Bien sûr, les femmes monopolisent les places dans les sciences de la santé, mais elles investissent également, dans le secteur professionnel, les classes de techniques administratives (54 p. cent) et de loisir (48 p. cent).

Elles occupent les pupitres des classes de lettres à 74 p. cent dans le secteur général, mais également ceux des sciences humaines et administratives dans 54 p. cent des cas. Au fait, les femmes représentent 52,3 p. cent des étudiants réguliers du cegepi au secteur général et 57,2 p. cent au secteur professionnel. En 1986, elles

constituaient 46 p. cent de la population cégepienne.

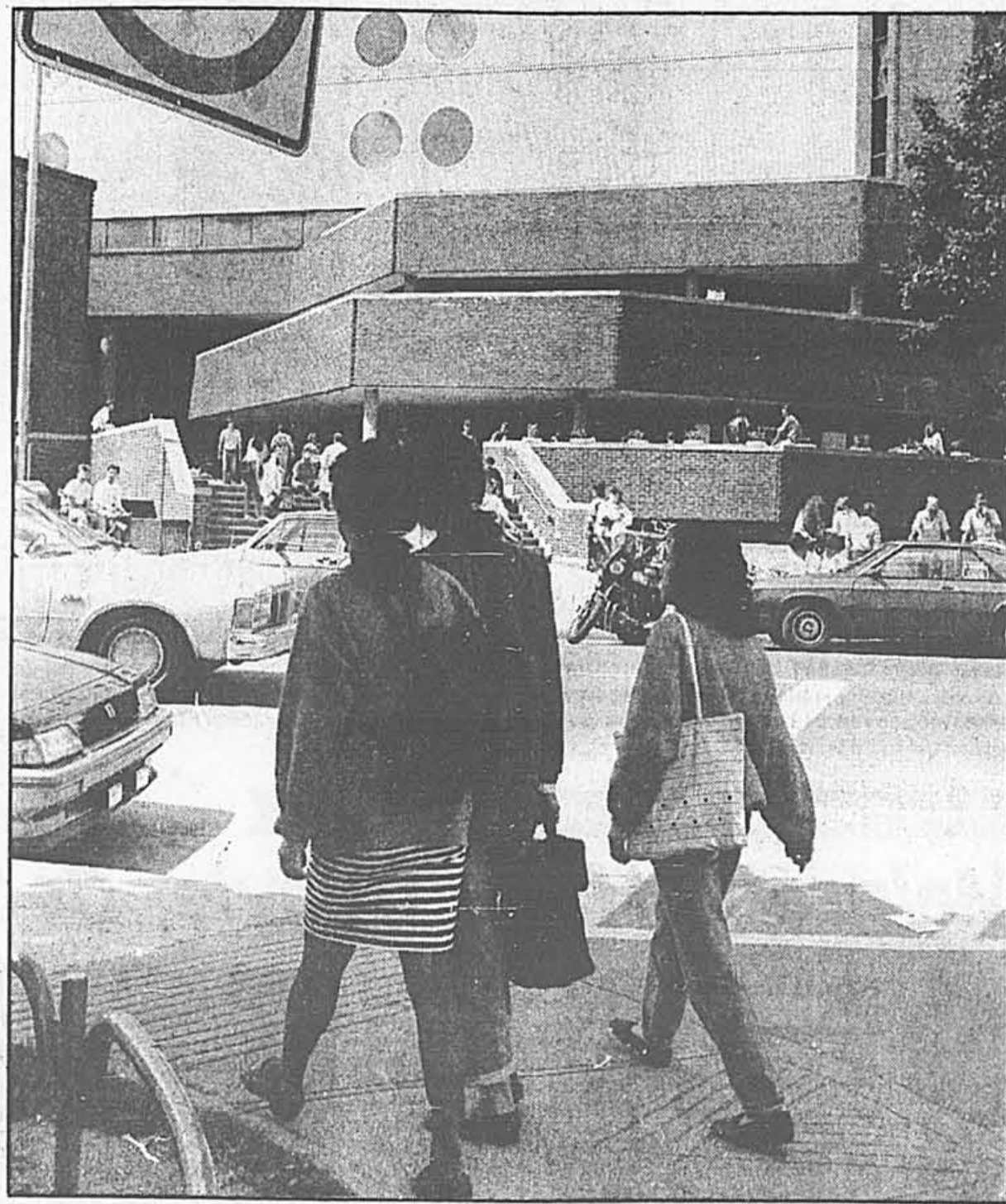
« Après 20 ans, analyse M. Pastillé, le cegepi a vraiment fait la preuve qu'il est accessible. Je retiens que les femmes ont doublé leur représentation dans les études post-secondaires et qu'elles sont moins portées vers des études de courte durée. »

La connaissance de l'informatique, longtemps considérée par les étudiants comme la direction de l'avenir, continue à attirer les hommes mais accuse aussi un moins grand nombre d'élèves. Autre donnée intéressante: les techniques policières n'attirent pas beaucoup les femmes, plutôt tentées par les techniques correctionnelles ou d'intervention en délinquance. Le pourcentage d'étudiants néo-québécois, dans ces deux sphères, est également infime.

À cet égard, le SRAM ne dispose d'aucune information permettant de connaître les orientations prises par les étudiants des groupes ethniques même si, d'ici à 1991, ils formeront la majorité des écoliers de Montréal. « Ce que l'on devra soigneusement compiler au cours des prochains mois, précise M. Pastillé, c'est le pourcentage d'allophones qui ont quitté les écoles secondaires francophones tel que leur permet la loi 101 pour entreprendre leurs études collégiales en anglais. »

Faut-il s'inquiéter pour l'actuel étudiant de secondaire IV ou V? « Absolument pas, affirme le secrétaire-général du SRAM. Nous avons connu le sommet démographique des 17 ans en 1977. Dans sept ou huit ans, quand ils auront complété leurs études, le marché du travail leur sera ouvert. »

F.F.



La rentrée qui a débuté le 22 août dans les cegeps est également sous le signe de la féminisation des orientations autrefois dévolues aux hommes.

De plus en plus de gens vont chercher un complément de formation



PIERRE GRAVEL

Même au niveau universitaire, comment s'y retrouver? Faut-il parler de cours du soir quand certains se donnent à 17 heures? D'éducation des adultes lorsque des étudiants réguliers, le jour, ont plus de trente ans et d'autres, le soir, à peine vingt? D'éducation « permanente » pour décrire un programme essentiellement basé sur des études à temps partiel?

Peut-on mettre sur le même pied, un cours de 18 heures sur l'art de « connaître et déguster les vins » et un programme de 30 crédits menant à un certificat en inhalothérapie? L'ensemble de ces cours constitue-t-il une université à rabais? Une université parallèle? Ou plus exactement une façon pour les universités de mieux jouer leur rôle dans la société qui les fait vivre?

Pour y voir plus clair, le minis-

trère de l'Éducation et les institutions universitaires ont établi un certain nombre de distinctions fondamentales.

On considère, d'une part, les cours de caractère plus strictement culturel, ouverts à tous sans exigence académique préalable, ne comportant pas d'examen obligatoire et qui ne sont pas sanctionnés par des crédits reconnus. En règle générale, les institutions ne reçoivent pas de subvention pour ces projets qui doivent s'autofinancer par les frais d'inscription des étudiants.

D'autre part, on englobe sous l'appellation de « programme de formation courte » les cours dits « crédités » régis par des normes académiques reconnues, s'inscrivant dans la recherche d'un certificat et pouvant constituer une étape vers l'obtention d'un grade universitaire. Il s'agit, sauf exception, de cours dits de premier cycle, c'est-à-dire, pouvant conduire au baccalauréat. Un baccalauréat correspond à 3 certificats de 30 crédits chacun.

On admet généralement qu'il faut compter, au minimum, une année à temps complet, ou trois années à temps partiel, pour terminer un certificat de 30 crédits,

donc trois ou neuf années pour atteindre le baccalauréat. Le nombre total d'étudiants inscrits à ces programmes constitue un facteur important dans le calcul des subventions « per capita » versées par le gouvernement aux universités.

C'est essentiellement cette dernière catégorie d'étudiants qui fait l'objet des statistiques utilisées ici. Selon un rapport publié par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), à la rentrée scolaire de 1987, sur un peu plus de 77 000 candidats admis aux programmes de premier cycle, près de 27 700 provenaient de ces programmes de formation courte. Un Avis du Conseil des universités au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science indique que « les activités de formation courte offertes par les universités québécoises accueillent un nombre grandissant d'étudiants. »

Selon les données de Statistiques Canada, en 1978-79, les inscrits dans les certificats représentaient 19,7 p. cent de la clientèle du premier cycle; en 1982-83, ils constituaient 25,2 p. cent du total. À la rentrée de 1985, indique le même document, cette catégo-

rie d'inscriptions atteignait environ 30 p. cent de la population étudiante.

« L'âge moyen de ces étudiants se situe au début de la trentaine. Il s'agit donc d'une clientèle nettement plus âgée que celle des programmes de baccalauréat (régulier, à temps complet). Il reste cependant qu'une fraction non négligeable est constituée de personnes qu'on s'attendrait de retrouver plutôt dans des programmes habituels de formation initiale. »

Selon le doyen de la faculté d'Éducation permanente de l'Université de Montréal, M. Jacques Léonard, cet engouement pour les études à temps partiel au niveau universitaire s'explique de multiples façons.

Dans bon nombre de cas, il s'agit d'une formation complémentaire à celle reçue préalablement dans une autre discipline. Ainsi, par exemple, un ingénieur pourra vouloir, tout en continuant à exercer sa profession, obtenir un certificat en administration ou en relations industrielles de façon à pouvoir accéder à un plus haut niveau dans l'entreprise qui l'emploie. Ou cet avocat ou

médecin désirant se spécialiser dans des secteurs connexes — comme la fiscalité ou la gestion hospitalière — que sa formation professionnelle de base ne comportait pas au moment de ses études.

Il arrive en outre souvent que des étudiants inscrits à ce type de programmes n'ont pas suivi le cycle complet menant naturellement à l'université. Comme, par exemple, des personnes dont l'expérience acquise sur le marché du travail pourra, après examen, être considérée comme une équivalence à un diplôme d'études collégiales.

Deux tendances générales se dégagent de l'évolution de ce genre de cours: le déplacement des centres d'intérêt vers des secteurs bien déterminés et une intégration croissante au sein des universités.

Jusqu'à la fin des années soixante-dix, les gros des effectifs provenaient du monde de l'enseignement. L'étudiant-type était un enseignant de niveau primaire, détenteur d'un brevet en pédagogie en quête d'un baccalauréat pour améliorer son sort et accroître ses chances d'enseigner au secondaire.

Les besoins de cette clientèle ayant, semble-t-il, été satisfaits, ce fut ensuite la ruée vers des cours en gestion, administration ou informatique. Selon la plupart des responsables actuels, ce sont maintenant les programmes de formations para-médicales qui suscitent le plus d'intérêt.

Quant à l'intégration au sein des institutions de ces étudiants à temps partiel, elle apparaît clairement dans l'importance proportionnelle qu'occupe cette catégorie par rapport à l'ensemble des inscrits au premier cycle. À l'École des HEC, par exemple, elle frôle les 70 p. cent, alors qu'à l'UQAM et à l'Université de Montréal, elle se situe autour de 40 p. cent.

« Loin d'être une université à rabais ou une institution parallèle », affirme Jacques Léonard, l'Éducation permanente et l'ensemble des cours du soir offerts par les facultés sont en passe de devenir une large porte d'entrée pour un nombre croissant d'étudiant. Et une façon de plus en plus populaire pour les institutions de donner à la collectivité les services qu'on est en droit de s'attendre d'elles. »

L'URSS distribuera des terres aux paysans

La politique stalinienne de collectivisation de l'agriculture est désavouée

d'après AFP et Reuter
MOSCOU

Dans un geste historique, les autorités soviétiques ont adopté le projet d'attribuer des terres aux paysans avec des baux individuels de location allant jusqu'à 50 ans, marquant une rupture avec la politique stalinienne de collectivisation de l'agriculture, tenue responsable de la mort de millions de gens en 1928-30.

L'agence Tass a annoncé hier que le Comité d'État agro-industriel (Gosagroprom) avait approuvé les mesures proposées par le numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev le 29 juillet.

Ces propositions ont été vivement débattues dans la presse, essentiellement en raison de leurs implications idéologiques, et malgré les affirmations répétées de M. Gorbatchev qu'il n'y avait là «rien d'anti-socialiste».

«La terre appartient au peuple et ne peut être vendue», a souligné l'agence Tass.

L'annonce de ce projet coïncide avec la parution d'un long article dans la Pravda, l'organe du Parti communiste, qui expose en détail pour la première fois les effets désastreux de la collectivisation forcée de l'agriculture sous Staline de 1928 à 1930.

Le journal accuse Staline d'avoir déformé la politique officielle dont l'objectif était de transformer progressivement l'agriculture soviétique, tout en conservant des éléments d'économie de marché comme le préconisait Lénine.

L'article de la Pravda est publié sous la forme d'une interview de l'historien V. Danilov, de l'Institut d'histoire de l'Académie des sciences, et de l'économiste N. Teptsov, de l'Institut marxiste-léniniste, dépendant du Comité central. Il semble écrit en accord avec le Kremlin, les questions et réponses ayant été préparées conjointement avec l'Institut marxiste-léniniste.

L'article souligne les différences entre Staline et Nikolai Boukharine, le théoricien du parti récemment réhabilité, qui avait été exclu de la direction en novembre 1929, puis exécuté en 1938 pour s'être opposé à la collectivisation forcée.

Staline estimait que les problèmes de l'agriculture que mettait en lumière la famine de 1927-28, étaient causés par les «ennemis», alors que Boukharine notait les faiblesses de responsables du parti et leurs erreurs.

Selon le journal, le projet de Boukharine consistait à «améliorer» le fonctionnement de la Nouvelle politique économique (NEP) de Lénine, qui avait permis à la libre entreprise de se développer.

Le message de la Pravda est clair: le pays a pris un mauvais virage en choisissant la méthode de Staline plutôt que celle de Boukharine, décision que M. Gorbatchev tente apparemment d'inverser.

La répression arbitraire du fait de la campagne «absurde et fatale» de collectivisation est condamnée dans cet article qui remarque que non seulement les riches paysans (koulaks) mais aussi les plus pauvres ont été liquidés.

La Pravda évoque également les vagues d'insurrections armées, désignées alors comme «anti-soviétiques», menées par les paysans en colère.

Par ailleurs, un décret du Soviet suprême (parlement) vient de renforcer les pouvoirs des troupes dépendant du ministère soviétique de l'Intérieur, en leur donnant notamment le droit de pénétrer dans des habitations privées ou publiques en cas de menace contre l'ordre public.

Le décret stipule notamment que ces troupes peuvent «entrer dans des locaux d'habitations, ainsi que des entreprises, organisations et institutions, de façon à poursuivre des personnes soupçonnées d'avoir accompli des crimes, et également pour empêcher des crimes ou des violations (de la loi) menaçant l'ordre public ou la sécurité des citoyens».



PHOTOS ASSOCIATED PRESS
Clyde Lee Conrad

L'espion américain aurait reçu \$1 million

d'après AFP et UPI
BONN

L'ancien sergent de l'armée américaine en Allemagne accusé d'espionnage au profit de l'Est a touché plus de \$1 million pour avoir vendu des «secrets extrêmement importants», ont indiqué hier les autorités ouest-allemandes.

Clyde Lee Conrad, 41 ans, est soupçonné d'avoir transmis durant dix ans d'importants secrets militaires américains et de l'OTAN à Moscou via les services de renseignements hongrois, notamment sous forme de microfilms. Il a été arrêté le 19 août tandis que trois complices suédois, originaires des pays de l'Est, étaient interpellés mardi en Suède.

Pour prix de ses services, l'espion présumé aurait touché deux millions de marks (\$1,07 million), de quoi améliorer sa retraite mensuelle de 1 500 marks (\$805).

Parmi ces microfilms «top-secret», qui gagnaient l'URSS via Stockholm ou Vienne puis Budapest, figurent la liste des implantations de missiles en RFA, les plans de protection des oléoducs et ceux de mobilisation, a affirmé hier le quotidien populaire Bild.

Durant ses sept dernières années dans l'armée américaine, l'espion présumé était responsable des documents secrets sur la base de Bad Kreuznach (centre de la RFA).

Comme lors de la célèbre «affaire Guillaume» qui provoqua la chute du chancelier Willy Brandt, il faudra très longtemps pour évaluer l'ampleur des dégâts, estime-t-on dans les milieux proches du contre-espionnage ouest-allemand.

Le gouvernement se refusait hier à tout commentaire, mais le procureur fédéral Kurt Rebmann a toutefois parlé d'une «affaire particulièrement grave».

Le «super-espion» Guenter Guillaume, proche conseiller du chancelier Willy Brandt, dont les activités avaient provoqué la chute en 1974, était un fonctionnaire des services secrets est-allemands.

En revanche, les motivations qui ont poussé Clyde L. Conrad, ancien combattant du Vietnam plusieurs fois décoré et admis en 1985 à faire valoir ses droits à la retraite après vingt ans sous la bannière étoilée, semblent plus financières qu'idéologiques, notent les observateurs à Bonn.



Antje Conrad et le fils du couple, André

Walesa veut négocier

d'après AFP, Reuter et UPI
GDANSK

Lech Walesa s'est déclaré hier disposé à participer à des négociations avec le pouvoir en Pologne sans aucun préalable, mais avec la participation de l'Église catholique.

Cette proposition du président du syndicat dissous Solidarité a été faite à Gdansk, où M. Walesa et plus de 1000 ouvriers des chantiers navals Lénine sont en grève.

Une vague de débrayages et de grèves paralyse la Pologne depuis la mi-août, et l'un des principales revendications en est la légalisation du syndicat dissous, fondé en 1980 par Lech Walesa.

Répondant à cette offre de négociations, le ministre polonais de l'Intérieur, le général Czeslaw Kiszczak, s'est déclaré hier soir prêt à participer «à une table ronde avec des représentants de différents milieux», à l'exception de «ceux qui rejettent l'ordre constitutionnel».

Le ministre s'est déclaré disposé à discuter avec les employés qui étaient ou qui sont encore en grève «de leurs problèmes et de leurs revendications». Toutefois, le général Kiszczak n'a mentionné à aucun moment le nom de Lech Walesa. Il a cependant souligné qu'il ne posait aucun préalable quant aux personnes ni aux sujets des discussions.

Un membre du bureau politique du Parti communiste polonais (POUP) avait établi jeudi un premier contact à Gdansk avec Lech Walesa par l'intermédiaire d'un membre du club des intellectuels catholiques (KIK) de Varsovie.

L'annonce de M. Walesa est intervenue alors que les évêques polonais, réunis hier à Czesochowa (sud), ont sévèrement mis en garde le pouvoir contre les «violations des droits de l'homme en Pologne» et l'ont appelé à instaurer le pluralisme syndical.

Dans son ouverture face au pouvoir, M. Walesa a fait remarquer que la question de la légalisation de Solidarité est primordiale pour l'avenir du pays. Pour sa part, M. Adam Michnik, le théoricien de l'opposition mandaté par Lech Walesa pour représenter les grévistes à l'extérieur, a déclaré que le pouvoir avait fait «un premier geste réaliste vers un compromis et une entente avec les représentants authentiques de la société polonaise», sous-entendu le syndicat interdit Solidarité.

Par ailleurs, l'ensemble de la Haute-Silésie, où une vingtaine de mines de charbon avaient débrayé au cours des derniers jours, était hier en voie de totale «pacification» à la suite d'actions de police parfois très musclées.

Hier matin, trois centres d'extraction seulement demeuraient en grève. Les trois puits toujours occupés par les travailleurs sont tous situés dans la localité de Jastrzebie, la principale place-forte de la contestation dans le sud de la Pologne.

La Birmanie a-t-elle trouvé sa Corazon Aquino?

d'après AFP et Reuter
RANGOON

Aung San Suu Kyi, fille du héros nationaliste birman Aung San, a réclamé, hier, devant des centaines de milliers de manifestants anti-gouvernementaux, la démission immédiate du gouvernement socialiste — démission considérée comme inéluctable dans les milieux diplomatiques.

Après Corazon Aquino aux Philippines, Benazir Bhutto au Pakistan, l'Asie, secouée par des tempêtes politiques, va-t-elle avoir recours, une fois de plus, à une femme pour sortir de la crise un autre pays, la Birmanie? Un discours passionné, prononcé à l'ombre des toits dorés du haut-lieu du bouddhisme birman, a propulsé Mme Aung San Suu Yi, la fille de l'architecte de l'indépendance du pays, au premier rang d'un soulèvement contre le parti unique, qui dirige depuis un

quart de siècle, dans le secret et l'isolement, ce petit État coincé entre les géants indien et chinois. Inconnue il y a encore un mois, cette femme de 42 ans est aujourd'hui comparée à la veuve de l'opposant assassiné Benigno Aquino, portée en 1986 à la présidence des Philippines par le «pouvoir du peuple». Elle rappelle aussi le destin de Benazir, la fille du dirigeant pakistanais Zulfikar Ali Bhutto, promue après la pendaison de son père figure charismatique de l'opposition.

À part Suu Kyi, plusieurs personnalités susceptibles de jouer un rôle politique important dans l'avenir commencent à se dégager. Parmi celles-ci, le général Tin Oo, ancien ministre de la Défense et jouissant d'un grand prestige auprès de l'armée et du peuple, a fait circuler une lettre ouverte dénonçant la brutalité des répressions et réclamant la formation d'un gouvernement intérimaire et le retour à la pluralité des partis.

Israël courtise les médias américains et canadiens

FRANÇOIS BERGER

De plus en plus pointé du doigt, y compris par ses alliés Américains, pour sa politique de répression dans les territoires occupés de Cisjordanie et Gaza, Israël lance maintenant une nouvelle offensive de charme qui vise, cette fois, les médias d'information des États-Unis et du Canada.

Le principal porte-parole militaire israélien, le brigadier général Ephraïm Lapid, termine ces jours-ci une tournée de deux se-

maines en Amérique du Nord, qui l'a mené de Chicago à Montréal en passant par Saint-Louis, Cleveland et Ottawa. Venu «prendre le pouls» des Nord-Américains quant à leur perception des événements dans les territoires occupés, comme il l'a expliqué lors d'une entrevue avec La Presse, M. Lapid a profité de sa tournée pour rencontrer des journalistes et dénoncer ce qu'il appelle la «couverture incomplète» des troubles opposant l'État hébreu et les Palestiniens.

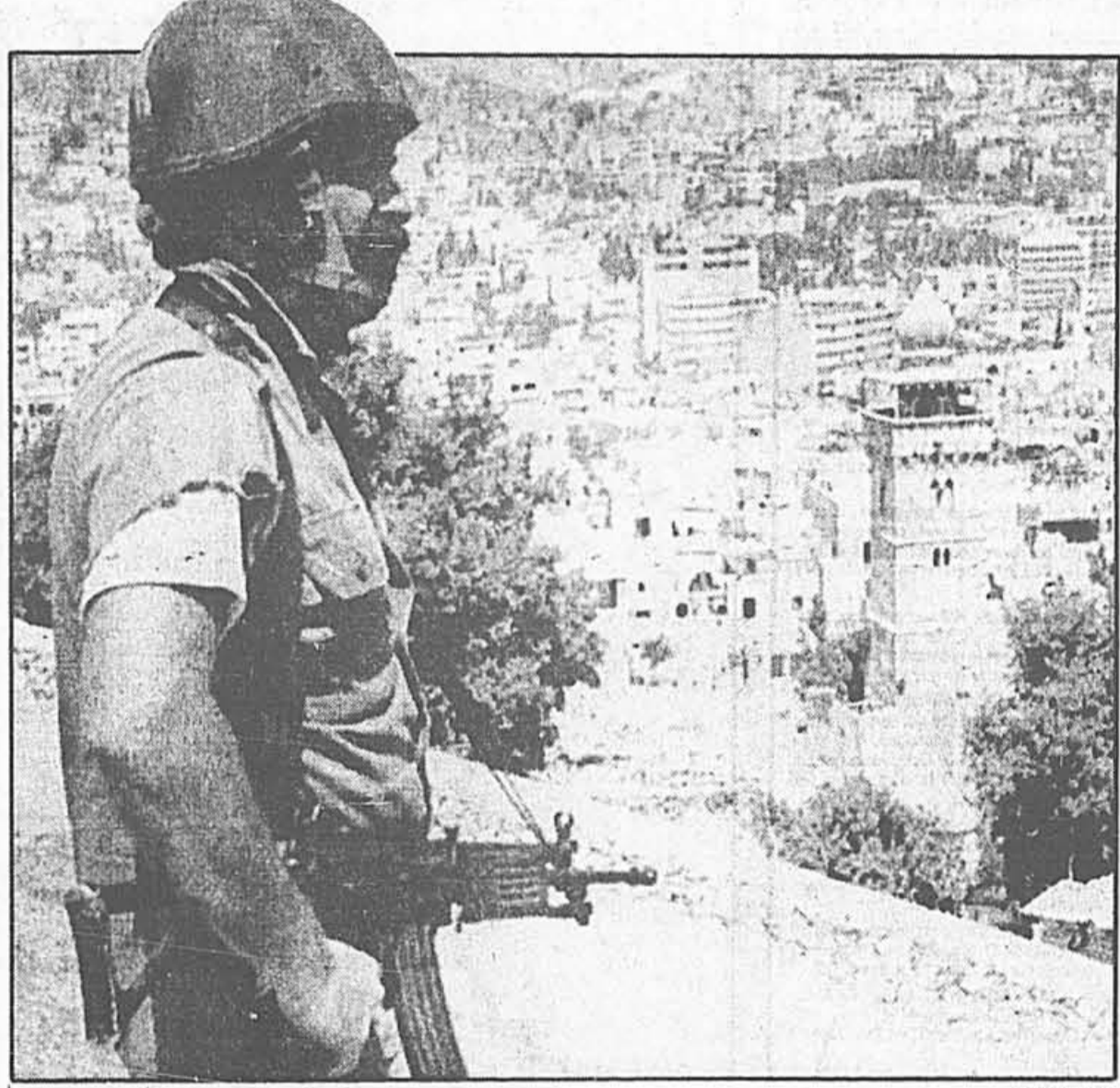
Ancien membre des services de renseignements de l'armée isra-

élienne, où il était notamment affecté à l'écoute des médias arabes au Moyen-Orient, le général Lapid, 46 ans, est un spécialiste des relations avec les médias.

«Sans l'énorme couverture consacrée par les médias étrangers aux troubles, les manifestations palestiniennes n'auraient jamais eu l'impact qu'elles ont, justement», dit-il en accusant sans détour les médias, et plus particulièrement les grandes agences de presse occidentales qui diffusent à travers le monde, de faire le jeu des Palestiniens en ne retenant très souvent que leur

seule version, sans donner l'opportunité à l'armée israélienne de nier ou rétablir les faits.

M. Lapid (notre photo) parle de la «présence massive» des journalistes étrangers en Israël et en Judée-Samarie (nom que les Israéliens donnent à la Cisjordanie). «Israël (et les territoires occupés) est la région la plus 'couverte' par les médias, après les États-Unis et l'URSS», explique-t-il. Il estime à 700 le nombre de journalistes étrangers qui se sont rendus dans la région depuis le début des troubles en décembre dernier, nombre auquel il faut ajouter 200 journalistes étrangers en poste permanent à Jérusalem et 150 journalistes israéliens travaillant pour le compte de la presse étrangère.



Un soldat israélien scrute l'horizon, à Naplouse, pour déceler les moindres mouvements hostiles.

Yasser Arafat demandera à l'ONU de protéger les Palestiniens

d'après AFP, Reuter et UPI
BAGDAD

Yasser Arafat demandera demain à Genève au secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, que l'organisation internationale adopte une résolution prévoyant «des mesures concrètes pour protéger les Palestiniens des territoires occupés», a déclaré hier à Bagdad M. Bassam Abou Charif, conseiller du chef de l'OLP.

«Cette rencontre (entre MM. Arafat et Perez de Cuellar) surviendra après deux semaines de violation systématique des droits des Palestiniens comme l'ont mentionné des rapports de la Croix Rouge et d'Amnistie internationale», a-t-il dit.

M. Abou Charif a notamment cité «l'interruption de la distribution de l'eau et du ravitaillement» dans plusieurs camps palestiniens, et «l'internement de Palestiniens dans des conditions inhumaines». De source diplomatique occidentale à Bagdad, on indique que c'est le secrétaire général de l'ONU qui a demandé à rencontrer M. Arafat à Genève. D'autre part, M. Yasser Arafat a été invité à s'adresser au National

Press Club à Washington, au cas où il se rendrait aux États-Unis.

Par ailleurs, deux Palestiniens, dont une fillette de neuf ans, ont été blessés par balles, hier en fin d'après-midi, au cours d'un affrontement entre manifestants et militaires israéliens à Naplouse. De plus, un jeune Palestinien de 14 ans a succombé, hier, à ses blessures. Il avait été atteint d'une balle dans l'œil au cours de violents affrontements le 15 août près de Naplouse.

Enfin, en Israël, les deux partis politiques de droite constituant le Likoud ont officiellement fusionné en une formation unique, dans la perspective des élections législatives du 1er novembre.

«Nous nous efforçons de donner le meilleur accès possible aux journalistes étrangers, nous les invitons même à venir dans les territoires occupés», déclare-t-il en clamant «les valeurs démocratiques pratiquées par Israël et le fait que les Israéliens ont également besoin des médias pour faire valoir leur propre version des événements».

C'est précisément «la version israélienne» qui n'arrive pas, apparemment, à intéresser les médias, dit-il en donnant des exemples de reportages ne faisant état pratiquement que de la seule version palestinienne.

Si les autorités israéliennes se veulent si ouvertes face aux médias, pourquoi alors l'armée a-t-elle fermé, le printemps dernier, les bureaux de l'Agence de presse palestinienne (PPS)? À cette question, le relationniste en chef de Tshahal donne la réponse classique voulant que PPS fut une entreprise de «camouflage pour les terroristes et les activistes» palestiniens. PPS permettait à ces gens de «gagner une immunité», précise-t-il.

M. Lapid s'en prend également «au jeu des chiffres» concernant le nombre de victimes palestiniennes depuis décembre dernier. Admettant qu'environ 200 Palestiniens ont été tués par l'armée israélienne, dans des affrontements initiés par des manifestants, M. Lapid dénonce cependant «le manque de discernement» dans la diffusion de ce genre d'information. «S'il faut en croire les sources palestiniennes dont les médias étrangers se font l'écho, dit-il sur le ton de l'ironie, il n'y a plus de morts naturelles ni de morts accidentelles dans les territoires occupés, mais seulement des victimes des soldats israéliens».

Le général Lapid indique par ailleurs que le déploiement des forces militaires dans les territoires occupés correspond à «seulement sept p. cent des effectifs globaux» de l'armée (il ne révèle toutefois pas leur nombre). Il admet d'autre part que 5 000 Palestiniens sont détenus dans les prisons israéliennes, la moitié d'entre eux en vertu de la détention administrative (c'est-à-dire sans avoir comparu devant un tribunal).

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

CÉGEP DE SAINT-LAURENT

APPEL D'OFFRES

PROJET:
CÉGEP DE ST-LAURENT
Remplacement partiel de la fenestration

PROPRIÉTAIRE:
CÉGEP DE ST-LAURENT
625, boul. Ste-Croix
St-Laurent (Québec)
H4L 3X7

ARCHITECTES:
BOUCHER, LANIEL, BARCELO,
architectes
9525, Christophe-Colomb
Suite 4
Montréal (Québec)
H2M 2E3

Cégep de St-Laurent, propriétaire, demande des soumissions pour remplacement partiel de la fenestration à 6252, boul. Ste-Croix, St-Laurent (Québec)

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975, L.Q., chapitre 53) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, contre un dépôt de cent dollars (100\$) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de QUINZE MILLE dollars (15000\$) à l'ordre du propriétaire, Cégep de St-Laurent, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant et valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionnaire, reçues à St-Laurent, 625, boul. Ste-Croix, local B-12, jusqu'à 14 heures, heures en vigueur localement, le 22 septembre 1988, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans la spécialité ci-dessous mentionnée, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.

SPECIALITÉ: FENESTRATION
MONTANT DU CHÈQUE VISÉ OU DU CAUTIONNEMENT DE SOUMISSIONS: 10000\$

FENESTRATION
10000\$

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour 75 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

CLAUDE BOILY
Directeur général

DEMANDE DE SOUMISSIONS

dans l'affaire de
VITRERIE VITROBEC INC.

Des soumissions scellées seront reçues pour l'achat des actifs suivants, en bloc ou en lots séparés:

LOT # 1:
Composé de matières premières servant à la fabrication et à l'installation de vitres commerciales diverses, telles que verre, aluminium, acier, bois et autres fournitures diverses.
Évalué à: 183 209 \$ au coûtant

LOT # 2:
Ensemble de scie à onglets de marque «Elumatic», comprenant deux (2) scies à onglets, deux (2) lames de scie 15", 102 dents, lecteur digital, «Corner crimpers» modèle E-120, 1 «punching machine» modèle ST225 et base.
Évalué à: 29 430 \$ au coûtant

NOTES

A- Cette vente est sujette à des conditions faisant partie intégrante du présent avis; la responsabilité de s'en procurer copie incombe à toute personne ou organisme intéressé.

B- Un cahier d'inventaire et une liste des conditions seront disponibles le jour de la visite des actifs.

C- Il serait à l'avantage des soumissionnaires de présenter une soumission séparée pour chacun des lots.

VISITE DES ACTIFS

Date: Le mardi 30 août 1988
Heure: De 10 h à 16 h
Endroit: 1439, des Laurentides
Laval, Québec

RÉCEPTION DES SOUMISSIONS

Date: Jusqu'au jeudi
1er septembre 1988
Heure: Midi (12 h)
Endroit:

Service de Recouvrement
500, Place d'Armes, 9e étage
Montréal, Québec
a/s de Marc Rodrigue

Montréal, Québec
Par: Marc Rodrigue, agent
514-394-8060

Dans l'affaire:
VITRERIE VITROBEC INC.

APPEL D'OFFRES

Dans l'affaire de la faillite de:
2322-5923 Québec Inc.
(«Dépanneur Servi Express»)
541, boulevard Samson
Sainte-Dorothée, Laval (Québec)

Stanley Wener, C.A., en sa qualité de syndic, demande par les présentes une offre d'achat pour l'actif décrit ci-dessous.

Des soumissions cachetées, portant clairement sur l'enveloppe la mention «SOUMISSION — SERVI EXPRESS» et accompagnées d'un chèque visé représentant 15% de la soumission, seront reçues au bureau du syndic, Zittler, Siblin & Associés Inc., 4115, rue Sherbrooke ouest, bureau 101, Montréal (Québec) H3Z 1K9, jusqu'au jeudi 1er septembre 1988 à 14h, pour l'achat de l'actif suivant en bloc ou par lots.

Lot 1 Stocks — Cigarettes, produits du tabac, nouveautés, confiseries, petits articles de bureau, boissons gazeuses, jouets, etc., ayant une valeur approximative au détail de 27-450\$.

Lot 2 Equipement de magasin — Caisse enregistreuse, réfrigérateur de plain-pied (21 pi sur 8 pi) avec un compresseur refroidi à l'eau, deux congélateurs d'accès facile, étagères de métal, étalages, etc.

Lot 3 Système d'alarme
VISITE DE L'ACTIF
L'actif décrit pourra être examiné aux locaux de la société, au 541, boulevard Samson, à Sainte-Dorothée, Laval, le mardi 30 août 1988, entre 10h et 16h. Des copies de l'inventaire seront disponibles lors de la visite de l'actif.

CONDITIONS DE VENTE
Les conditions de vente seront fournies lors de la visite de l'actif ou peuvent être obtenues du bureau du syndic. Les conditions de vente font partie intégrante de chaque offre de soumission et la responsabilité en incombe à chaque soumissionnaire d'obtenir une copie des conditions de vente du syndic. Les conditions de vente telles qu'elles sont énoncées à l'article 114, paragraphe 8 des Règles régissant la faillite ont été modifiées. Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Joanne Endman, au (514) 935-2860.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions au bureau du syndic, en présence du syndic et des inspecteurs, le 1er septembre 1988, à 14h, heure officielle de l'ouverture des soumissions.

Stanley Wener, C.A.
Syndic

ZITTLER, SIBLIN & ASSOCIÉS INC.
SYNDIC DE FAILLITE
4115, RUE SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL, QUÉBEC H3Z 1K9
(514) 935-2860

Dans l'affaire de la faillite de:
LES PRODUITS A.P.F. INC.,
corporation légalement constituée,
ayant sa place d'affaires au 4105,
Place d'Alfred-Laurier,
St-Hubert, Québec J4T 2R2

FAILLITE
AVIS est par les présentes donné que LES PRODUITS A.P.F. INC. a fait une cession le 16e jour d'août 1988 et que la première assemblée de créanciers sera tenue le 9e jour de septembre 1988, à 9:30 heures, au bureau du syndic.

Ce 23e jour d'août 1988.
ROBERT STE-MARIE
Syndic

MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DU TEMPLE INC.
SYNDIC DE FAILLITE ET GESTIONNAIRE
85, rue saint-Charles ouest, bureau 101, longueuil,
Québec, J4H 2W7 (514) 679-7020 - (514) 875-6215

RETRAITÉS ET PRÉRETRAITÉS

Cité **RIVE des PRAIRIES** *RÉSIDENCE*

Administré par: **GESTION MULTI-COMPLEX** et **CAREX** PROMOTEURS ET PROPRIÉTAIRES

VENEZ BIEN VIVRE en toute sécurité. Tous nos appartements sont munis de gicleurs automatiques, de détecteurs de fumée et de systèmes d'appel d'urgence. En plus, nous avons un service de gardiennage et la télévision en circuit fermé fonctionnant 24 heures sur 24. Enfin, il y a 3 ascenseurs pour mieux vous servir.

LA VILLE À LA CAMPAGNE

Située sur les rives de la rivière des Prairies

Clinique médicale sur place et poste d'infirmerie avec service de 24 h sur 24 — chapelle — autobus privé pour transport hebdomadaire aux centres commerciaux — terrasse au bord de l'eau — piscine — bain tourbillon — saunas — salle de conditionnement physique — étage commercial — caisse populaire — dépanneur — pharmacie — optométriste — salle communautaire, etc.

Salle à manger pour résidents et leur invités à compter de la fin septembre

Moquette — cuisinière — réfrigérateur — antennes communautaires — câble de télé (en sus). Chaque logement comprend un balcon verrière avec fenêtres coulissantes, laveuse, sècheuse à chaque étage. Nous acceptons les mini-laveuses. 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 disponibles.

Quelques unités encore disponibles à compter de 670 \$ / mois



Pour renseignements supplémentaires composer le **(514) 329-3821**
Nous acceptons les frais virés.

Heures d'ouverture: Du lundi au vendredi de 9 h à 19 h, le samedi et le dimanche de 10 h à 17 h, jusqu'à 21 h sur rendez-vous.

7095, boulevard Gouin est, Montréal

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

J&F Jean Fortin & Associés Inc.
Syndic de faillite - Agent gestionnaire

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

Des soumissions sont demandées pour les biens suivants:

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: GESTION HATTEM INC.
(Bambergher Enr.)
— Lot no 1
Équipement et aménagement complet de restaurant.

INSPECTION
Le lot no 1 pourra être vu au 3811, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux, le mardi 30 août 1988, de 11 h à 14 h. Les soumissions seront reçues au bureau du syndic, jusqu'au 7 septembre 1988, à 11 h.

Les soumissions ne seront pas acceptées à moins d'être scellées et porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit «SOUMISSION — GESTION HATTEM INC.»

Les soumissionnaires doivent être accompagnés d'un chèque visé fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente au moins 15% de la soumission.

Les soumissionnaires sont invités à assister à une assemblée qui sera tenue au bureau du syndic soussigné, le 7 septembre 1988 à 11 h. Cette assemblée a pour objet d'ouvrir et d'annoncer les soumissions reçues.

CONDITIONS ET RÉSERVES
Avis est donné que les conditions énoncées au paragraphe (8) de l'article 114 des Règles régissant la faillite s'appliquent à la présente vente.

Ces conditions font partie intégrante de la demande de soumissions. On doit en obtenir copie au bureau du soussigné.

JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS INC.
50, Place Crémazie, #422
Montréal, Québec H2P 2T1
Tel.: (514) 382-3260

ENCAN PUBLIC

SURPLUS ST-LÉONARD
9176, rue Viau, St-Léonard
Tel.: 328-8970

Mercredi 31 août à 10 h 30
Visite mardi 30 août de 9 h à 17 h

GROSSE QUANTITÉ DE BIJOUX
comportant pierres du Rhin
Ensemble collier, boucles d'oreilles et chaîne en argent valant approximativement 100 000 \$ au détail.

● 200 tables de saïon en laiton ● 100 chaises en laiton de très belle qualité ● 10 000 pots à fleurs ● 200 lattes No-veus ● 2 000 stores horizontaux décoratifs de couleur ● Poignées de porte Lamps ● 4 000 peintures en laiton ● Grande quantité de manches de hachette ● 1 000 grattoirs à peinture et glaces d'auto ● 1 000 flotteurs de chasse d'eau ● 700 vestons sport d'automne ● Ceintures pour femmes ● Articles de plastique ● Verrerie de cristal ● 200 ensembles de parfaits ● 1 000 balais de rue 14-16-18-24-36 po ● Gros lot de brosses ● 200 porcelaines ● 400 chandeliers en cristal ● 1 000 sacs sport ● 2 caisses entreg-trous dont une électrique ● Armoires murales et beaucoup d'autres articles, trop nombreux pour les énumérer tous.
La marchandise est de très bonne qualité.

GEORGES GRAVEL
ENCANTEUR / LIQUIDATEUR
TEL.: (514) 436-1642

OFFRE SPÉCIALE

LU...

VENDU!

PÊLE-MÊLE

Vendez de tout avec 2 lignes d'annonce!*
5 jours consécutifs pour 10,95 \$, soit seulement **2 19\$** par jour.

La Presse

285-7111
Interurbains sans frais: 1-800-361-5013

*Pêle-Mêle ne s'adresse qu'aux particuliers et exclut les annonces concernant l'immobilier, les services et les véhicules motorisés. On peut annuler son annonce en tout temps après la première parution, mais la facturation sera établie pour 5 jours de publication.

Suite des Avis légaux, Appels d'offres, Soumissions et Encans on pages C 7 et H 11